LE PETIT CORPATUS

N°180 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2003

UNE PROMENADE DANS LE HAUT BEAUMONT...

DANS CE NUMERO:
LA TRAGEDIE DU SAUTET EN 1945 VUE PAR LA PRESSE

ADC CORPS (Isère)

Raid Souloise

TOUS LES RESULTATS

« LE PETIT CORPATUS » est une publication de :
Tirage du n°180 : 280 exemplaires

Association Culture et Loisirs de L'Obiou
Adresse : Maison du Tourisme
Route Napoléon
38970 Corps
Tél./Fax 04.76.30.03.85
e-mail : petit-corpatus@caramail.com

Notre couverture :
Le Beaumont
Photos Luc Reynier
Montage Franck Garaud
Logo Raid Souloise
Vanessa

SOMMAIRE

Page 1 : EDITO par Luc Reynier
Page 2 : REUNION du Conseil Municipal
Page 4 : REUNION de la Communauté de Communes du Pays de Corps

***ACTUALITÉS* :**

Page 6 :
Page 9: MONTAGNE AU CORPS
Page 10: NUITS MUSICALES
Page 11 : RAID SOULOISE 2003
Page 15 : REPAS DE QUARTIER

DOSSIER SPECIAL : LE BEAUMONT
Page 16: 100 ANS DE VIE A LA SALLE ET LE GLISSEMENT DE TERRAIN
Page 18: LE HAUT BEAUMONT

DOSSIER SPECIAL : LA TRAGEDIE DU SAUTET
Page : 19 à 23

***MAGAZINE* :**

Page 24 : JOURNEES DU PATRIMOINE
Page 25 : PATRIMOINE GEOLOGIQUE : De la sculpture du paysage aux premiers habitants du Beaumont (4ème partie) « Documents et textes Petit Corpatus 16 et 17 »
Page 26 : POEME
Page 27: MONTAGNE
Page 29: FOOTBALL :
Page 30: RETRO
Page 31 : CUISINE ET JARDINAGE
Page 32 : CARNET DU JOUR
Page 33 : METEO ET HORAIRE DES MESSES
4ème de couverture : PAYSAGES DU BEAUMONT

* * * * * * * * *

Ont contribué à ce numéro : Association des Parents d'élèves; Association Chœur à Corps; Jean-Michel ASSELIN; Solange BALMET ; Valérie CHALLON ; Communauté de Communes du Pays de CORPS ;Magali FRANCOU-CARRON ; Mairie de Corps; Club 'JOYEUSES RENCONTRES' ; Franck GARAUD ; Robert GARAUD ; Marie Girard; Valérie GUZZO ;Vanessa KROLIKOWSKI Mairie de CORPS ; Luc REYNIER ; Colette SERRE; Philippe SKOFCA ;

Remerciements particuliers : toutes les 'petites mains' qui fabriquent le PETIT CORPATUS tout au long de l'année.
Notre couverture : Photos Luc REYNIER (Le PETIT CORPATUS) - Conception Franck GARAUD

EDITO par Luc Reynier

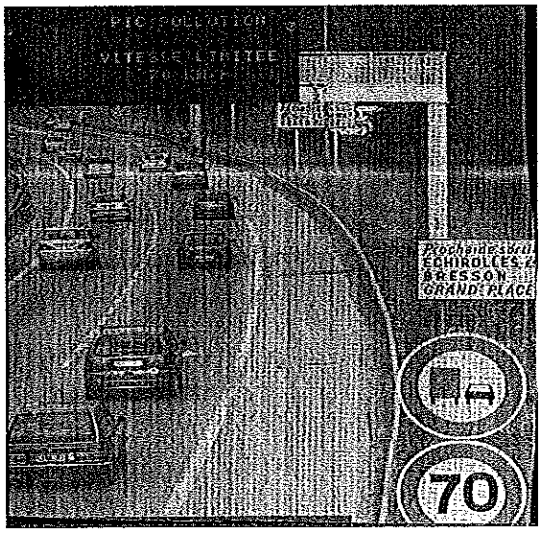

Le Contraste

Les yeux me piquent, la gorge aussi. L'odeur qui accroche mes narines, n'est pas cette senteur de rhododendrons de l'autre jour près du lac vert. La file de voitures est continue, sur l'autoroute la vitesse n'est pas habituelle. Les panneaux lumineux scintillent : attention demain la vitesse ne devra pas dépasser les 70km/h.

Mes narines et mes bronches d'en haut n'en peuvent plus. Que respire t'on? Un autre panneau lumineux : « Aujourd'hui la qualité de l'air dans l'agglomération est de 8/10 ». Cela signifie que je respire des litres d'une mixture que les scientifiques appellent l'ozone. Cette pollution photochimique causée en particulier par un trafic routier intense peut à partir d'un certain seuil diminuer vos fonctions respiratoires. Je rêve, ils appellent cela la qualité de l'air sur le panneau, au lieu de noter : « la mixture que vous respirez ne contient plus que 2/10ème d'air normal. «

J'ai l'impression d'être dans un film de science fiction. Voila ce que génère une agglomération. Il y a vingt ans personne n'avait imaginé cela, et à force d'agglomérer, de développer, de produire et d'être aussi peu imaginatifs, les centres urbains explosent et crèvent dans leur jus, tandis que les coins de campagne, de montagne crèvent de la désertification. Quel scénario! Pourquoi je râle seul dans ma voiture qui pollue? Tout simplement à cause du contraste que je viens de vivre. Hier après-midi dans le beau temps corpatus, je saute dans mon short, direction le Gioberney et le lac vert pour voir et revoir encore l'état des montagnes, la neige, d'autres idées de balades, prendre un bol d'air, évacuer le travail et en faire un autre, profiter simplement de la chance qu'il m'est donné de vivre dans cet endroit merveilleux. Gaston Rebuffat a dit : « ce massif est un paradis sauvage fait pour le bonheur des hommes, des fleurs et des bêtes. Ici on marche, on respire, on écoute en silence, on entend vivre la nature en toute liberté, on passe les cols, on va d'une vallée à l'autre, on découvre ». C'est une définition de la nature que l'on a tendance à oublier en vivant perpétuellement dans les zones urbaines. On arrive à penser que la norme c'est le quotidien, les panneaux sur l'autoroute, la grisaille au dessus des immeubles et on s'émerveille devant la nature que l'on préserve dans les parcs, des réserves que l'on aura bientôt plus l'autorisation de fréquenter tellement le milieu sera fragilisé.

Et bien non, la norme c'est l'environnement de nos contrées, les petites fleurs qui poussent naturellement sans gazon tondu autour, l'odeur de la forêt sans organisation de parc bétonné, le ruissellement de l'eau des cascades sans moteurs électriques pour le fonctionnement, les bêtes de tout poil qui courent devant vous sans grillage pour les contenir, les étoiles dans le ciel noir que l'absence d'éclairage public vous permet de voir et des tas d'autres détails que l'on a tendance à prendre pour de l'exceptionnel alors qu'ils sont la vraie norme de la nature. Celle qu'il faut défendre, celle qui nous donne envie de continuer puisqu'elle est notre source de vie, celle qu'il faut normaliser.

Le travail sera titanesque et de longue haleine. Pour l'instant nous vivons dans le contraste en pensant malheureusement que nous penchons dans le mauvais sens.

Les générations futures vivront heureuses si notre combat pour l'environnement ramène l'humanité entière plus près de la nature.

Actuellement sommes nous décideurs?

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2003

PRESENTS : CARDIN, FRANCOU-CARRON, BOULANGER REYNIER, GONSOLIN, DUBOIS,GARAUD, CELCE
SECRETAIRE DE SEANCE : GARAUD
ABSENTS : PASDRMADJIAN, MASSE.
REPRESENTE : PELLISSIER
CONVOCATION DU : 23 août 2003.

ORDRE DU JOUR

1): Urbanisme : K1 003, K1 004, K1 005 ; K9008, K9009, K9010; Mutation 8.
2): Délibération pour Convention Culturelle.
3): Délibération Communauté Locale de l'Eau.
4): Tarif repas Cantine Scolaire.
5): Délibération pour utilisation Salle de Réunions et exonération frais de ménage.
6): Délibération pour contrat de location Borne Internet .
7): Convention avec EDF pour le passage de la conduite des eaux usées.
8): Contrat de location de La Cure.
9): Délibération pour consolidation d'un emploi jeune.
10): Indemnité pour terrains expropriés .
11): Emplacement du marché .
12): Questions diverses .

1) Urbanisme :

Avis favorable pour les dossiers :K1 003, K1 004, K1 005 ; K9008, K9009, K9010, K9011.

La Commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour les parcelles AC 700 et AC 701

et donne son accord sur les plans de la future construction sur la parcelle AB 15.

2) Convention culturelle :

Afin de promouvoir une politique culturelle d'ensemble, les Communes de CORPS et de PELLAFOL , ainsi que des Associations partenaires ont souhaité formaliser leurs relations sous forme de partenariat .

Un projet de convention culturelle a ainsi été établi, en concertation entre les collectivités .

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal donne son accord sur le texte de la convention présentée et charge Le Maire de signer cette convention avec le Département de l'Isère, la Commune de PELLAFOL et toutes les associations concernées.

3) Communauté locale de l'eau du Drac Amont :

Le Maire présente au Conseil Municipal les statut du Syndicat Mixte constituant une communauté locale de l'eau
L'objet de ce syndicat est

a): D'assurer une coordination entre les différents acteurs du bassin versant du Drac afin de promouvoir une gestion globale du réseau hydrographique du Drac.

b): D'assurer une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le compte de ses membres .

c): De réaliser ou faire réaliser toutes études ou actions reconnues d'intérêt général par le comité syndical, notamment celles prévues au SAGE .

d): De développer un pôle d'animation pédagogique autour de la gestion des cours d'eau .

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour faire partie de la COMMUNAUTE LOCALE DE L'EAU DU DRAC AMONT, selon les statuts présentés : la participation de la Commune se montant à 2,13 % (actuellement : 195,88 €).

4) Tarif repas cantine scolaire :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la circulaire n°02-12 de la Préfecture de l'Isère concernant l'arrêté du Ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie du 16/06/2003 fixant le taux moyen d'augmentation des tarifs des cantines scolaires à : 2,3% pour l'année scolaire 2003-2004 .
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix du repas à la cantine à :
3,19 € (ancien prix : 3,12 €) à partir du 01 octobre 2003 .

5) Mise à disposition de la salle de réunions salle d'expositions :

5-1 : Le Maire informe le Conseil Municipal des

conditions d'utilisation de la nouvelle salle d'exposition, salle de réunions de la Mairie et propose au Conseil Municipal d'en tenir compte pour mettre à jour le règlement actuel.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier le règlement établi le 25 mai 2002 comme suit :

Prêt gratuit de la Salle pour les réunions (assemblées générales d'associations, permanences politiques) et le cinéma (Ciné-Vadrouille) .

Prêt gratuit de la salle pour les Associations de CORPS avec participation pour le ménage de 22 € à chaque utilisation et versement d'une caution de 600 €

Pour les particuliers et Associations extérieures :

50 € de location par jour pour la première partie de la salle .

100 € de location par jour pour l'utilisation de la salle entière .

22 € pour le ménage en plus du prix de location.

Versement d'une caution de 600 €.

Ce règlement est applicable à partir du 01 septembre 2003.

5-2 : Mise à disposition de locaux et matériel :
Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de l'Association « Musique Accord » de mise à disposition de 3 salles communales pour leur stage de musique de l'été 2003 ;
Cette association souhaitait d'autre part utiliser un car de la Régie des Transports de CORPS pour une journée détente.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, estimant que l'activité estivale de l'Association « Musique Accord » est bénéfique pour la Commune, décide de prêter gracieusement les 3 salles communales utilisées pour des cours de musique et d'accorder la gratuité pour le transport demandé.

6) Contrat de location de la borne INTERNET :

6-1 Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une borne Internet est à disposition du public dans les locaux de la Maison du Tourisme depuis le début de l'été ;
La mise à disposition de ce matériel se fait par contrat passé avec la Société KBC Lease France ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la convention de location de la borne Internet pour un coût de 155 € HT par mois, sur une durée de 36 mois et charge le maire de la signer.
6-2 Contrat d'entretien chaudière :
La chaudière du chauffage des locaux rénovés de la bibliothèque et des salles de La Mairie nécessite un entretien annuel par du personnel qualifié ;
Un contrat est proposé par la société WEISHAUPT ;
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des termes du contrat et après en avoir délibéré, décide de confier l'entretien de la chaudière à la société WEISHAUPT, pour un coût annuel de 272,09 € TTC et selon le contrat présenté.

7) Servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées :
Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la réalisation du nouveau réseau d'assainissement, EDF a autorisé le passage de la conduite dans une parcelle du domaine privé de la chute hydroélectrique du Sautet .
Une convention de passage a été élaborée par EDF fixant les modalités d'occupation du terrain concerné, cadastré D 132 b.
Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable sur les termes de la convention présentée et charge Le Maire de la signer.

8) Contrat de location de la Cure :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Cure est occupée depuis le 01 août 2003 par une famille et propose au Conseil Municipal de passer un contrat de location de 14 mois, du 01 août 2003 au 30 septembre 2004, pour un loyer de : 250 Euros par mois.
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du contrat de location et après en avoir délibéré, donne son accord sur les termes du contrat ci-joint et charge Le Maire de le signer.

9) Consolidation d'un emploi jeune : création de poste :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la fin d'un contrat Emploi jeune au 31 Août 2003 et propose à l'Assemblée de se prononcer sur la création d'un nouveau poste à partir du 01 septembre 2003 ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

de créer, au 01 septembre 2003, un poste d'agent administratif, responsable de l'accueil à La Maison du Tourisme et chargé d'aider les Associations de la Commune dans leurs activités liées au Tourisme .

de confier au Maire le soin de prendre l'arrêté de nomination d'un agent sur le poste nou-

vellement créé.

10) Indemnité d'expropriation terrains de St Roch :

Le Maire informe Le Conseil Municipal de la demande renouvelée de régularisation de l'expropriation des terrains cadastrés C82 et C75, effectuée en 1984.
L'expropriation avait eu lieu au profit de la SADI mais l'indemnité d'expropriation n'avait pas été fixée et pas reversée au bénéficiaire ;
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide, afin de clore ce dossier, de proposer le versement d'une indemnité de 1830 € aux anciens propriétaires des parcelles anciennement cadastrées :

C82 et C75.

11) Emplacement du marché :.

Durant l'été certains commerçants n'ont pu s'installer sur la Place Prayer, le jour du marché, faute de place ; l'Assemblée propose d'étudier la possibilité de scinder le marché en deux : l'alimentation resterait sur la place Prayer et le reste des commerçants s'installerait place Napoléon.

12) Questions diverses :

a) Programmation de logements sociaux :
La DDE a fourni un document récapitulatif de création de logements sociaux sur la période 2004-2006 ; concernant la Commune des discussions sont engagées avec l'OPAC pour des opérations éventuelles non encore finalisées.

b) Subventions :
Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de deux associations, sollicitant l'attribution de subventions ;
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement des subventions suivantes :

400€ à l'Association ABC.

480€ à l'ADT pour le remboursement du coût de la sonorisation du 14 juillet 2003.

c) Raid Souloise :
L'ADT sollicite la mise à disposition du Camping des Vergers du 05 au 07/03 : accordé.

d) Délibérations fiscales :
Une circulaire de la Préfecture donne les informations relatives aux délibérations à prendre en 2003 pour être appliquées en 2004 : la commune n'est pas concernée .

e) Proposition de Sophia Conseils :
Pour une aide dans le dossier de réhabilitation du Village : il apparaît que la proposition, compte tenu des démarches entreprises par Territoire 38, est prématurée .

f) Devis pour la réfection de l'électricité à la salle des fêtes :
En attente avant de déterminer le genre de travaux à entreprendre sur le bâtiment.

g) Remplacement de l'animatrice au LVT :
Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'accord donné au LVT pour remplacer l'agent de la Commune, en arrêt maladie, qui avait été mis à disposition du Centre de vacances pour encadrer les enfants du Village .
Le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les modalités de remboursement de l'employée remplaçante .
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour rembourser à LVT le coût de remplacement de l'employée communale, en arrêt maladie, au vu d'un état récapitulatif précis des frais engagés.

h) Formation ABF:
Un stage de formation d'auxiliaire de bibliothèque est proposé par l'Association des Bibliothécaires Français ; cette formation qui se déroulera sur le campus de St Martin d'Hères aura pour thèmes :

gestion de bibliothèque
connaissance des livres
gestion des livres
renseignement des lecteurs.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne son accord pour inscrire à cette formation l'agent employé à la bibliothèque, pour des cours ayant lieu le jeudi de 9H à 17H , d'octobre 2003 à octobre 2004 pour un coût de 670 €.

i) Demande pour formation alternée CAP petite enfance :
Décision en attente de précisions sur le déroulement de la formation alternée envisagée à l'Ecole.

j) Réfection du chemin d'accès à l'Adverseil :
Contact sera pris avec la Communauté de Communes pour avis sur le projet .

MEDIATHEQUE DE CORPS
Tirage de la loterie et apéritif

Le samedi 2 août, comme à son habitude, la Médiathèque a invité tous ses adhérents et amis à venir assister au tirage de la loterie annuelle et à partager un apéritif.

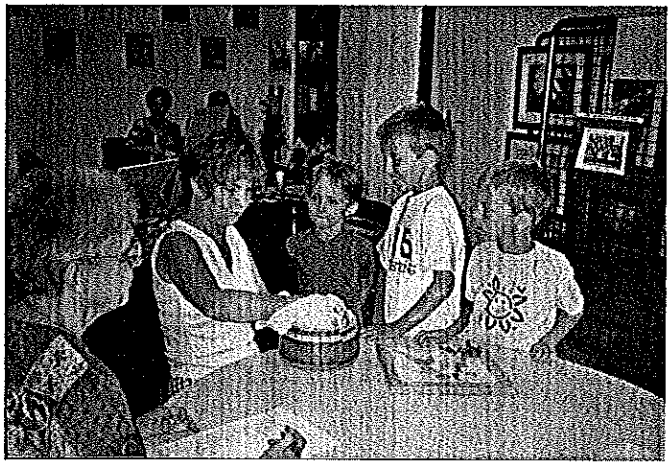

Durant quelques semaines, chacun a pu acheter une ou plusieurs cases et ainsi tenter sa chance.

Au total, 268 cases ont été vendues. La Médiathèque remercie donc tous ceux qui ont contribué à cette réussite. Cela permettra d'acheter quelques livres supplémentaires, pour la plus grande joie des lecteurs!

40 lots ont récompensé les gagnants. Le tirage de la loterie s'est déroulé dans une très bonne ambiance et a récompensé pour les premiers :

1er: 1 tableau peint à la main par Fabiola Couhin gagné par Nicole Broët

2ème 1 photo de « la transhumance » de Luc Reynier gagné par Valérie Guzzo

3ème 1 photo « le Renard » de Luc Reynier gagné par Juliette Gontard

Grâce au temps splendide, le public a été nombreux à faire le déplacement pour partager ce moment

Autour du verre de la l'amitié, la matinée s'est terminée dans une ambiance joyeuse.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

UNIVERSITE INTER-AGES DU DAUPHINE

Antenne du plateau Matheysin année 2003-2004

Les cours ont lieu : Lycée Professionnel Alpes Sud Isère Le Vilaret Susville.

Adresse postale : **UIAD Grenoble siège** : 2 rue Général Marchand 38000 Grenoble 04-76-42-44-63.
Le prix de la carte d'adhèrent est de 50€ pour les universités inter-age de Grenoble et la Mure et de 20€ pour les activités de l'antenne de la Mure.

Les cours proposés sont :

Langues : Anglais tous les vendredis
Italien tous les lundis
Espagnol tous les mardis

Arts plastiques : Initiation au dessin et à la peinture à l'huile, étude de la couleur et composition.
Tous les mardis de 13h à 16h

Atelier d'écriture : Les mercredis de 9h30 à 11h30

La littérature Française : Etude d'auteur, les grands mouvements de la littérature
Le jeudi 2 heures par mois.

La philosophie : 2 heures par mois de 15h à 17h

La botanique : 2 heures par mois de 14h à 16h

Le cerveau : Comment ça marche.
2h par mois de 9h à 11h

Informatique : Module suivant les niveaux qui seront assurés par le cyber-centre de Pierre Châtel. Ces modules seront d'une durée de 20 heures pour un maximum de 9 personnes.

Les inscriptions se feront au lycée professionnel Alpes Sud Isère

Pour votre inscription vous devez vous munir de

1) une photo d'identité
2) une enveloppe timbrée avec votre adresse
3) un chèque ou espèces

AMADÉA ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT A MADAGASCAR
Exposition Vente à CORPS
Mi août pendant 3 jours

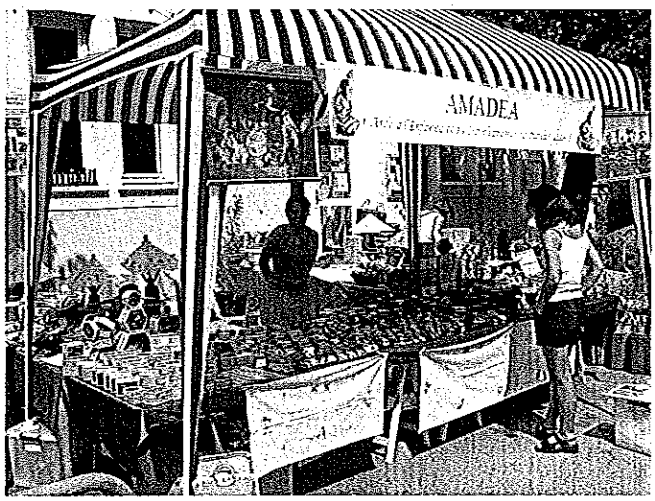

« Il est des pays dont on parle peu, Madagascar est de ceux-là ».

L'ADT a organisé la semaine du 15 août une exposition vente d'artisanat malgache sur la Rue des Fossés.

Le stand, tenu pendant 3 jours par des bénévoles de l'Association Nationale AMADÉA, fourmillait d'idées cadeaux sympas tout en apportant une note exotique grâce aux3tissus, paniers et autres objets multicolores venus tout droit de Madagascar.

Corinne Arnaud-Venzin, native de Corps, interlocutrice et bénévole de cette Association ne manque pas chaque année d'animer notre village avec un stand qui permet aussi de découvrir que derrière la richesse de l'artisanat se cache un pays dont la réalité est tout autre : Madagascar fait aujourd'hui partie des 10 pays les plus pauvres du globe.

L'approche de l'association AMADÉA est fondée sur la nécessité de permettre aux malgaches de remettre en marche leur économie, elle a contribué également à la promotion de l'artisanat malgache à travers le monde.

Nous vous remercions de votre participation à cette exposition vente qui sera sans doute renouvelée l'été prochain avec peut-être d'autres artisans du monde.

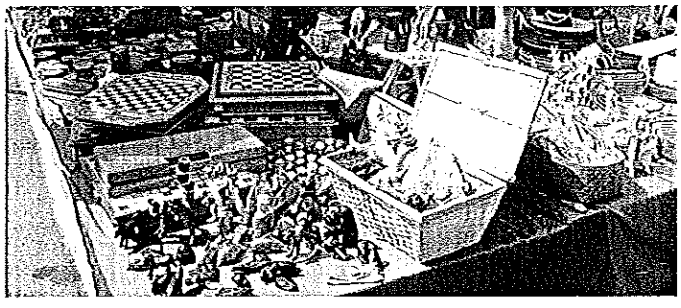

SEMINAIRE DE MATHEMATICIENS

Le jeudi 28 août en présence de M. Gérard Cardin, maire de Corps et de son conseil municipal, la Municipalité a reçu pour un verre de l'amitié l'ensemble des mathématiciens en séminaire pour la deuxième année au village vacances de Corps.

SALON MENSUEL DU LIVRE

Le 10 août, l'association A.B.C, a organisé son salon mensuel du livre, comme tous les deuxièmes dimanche de chaque mois. Cette journée fut une grande réussite.

Lire en fête
17, 18, 19 octobre 2003
A cette occasion diverses manifestations sont prévues : Ateliers, expositions, rencontres, portes ouvertes etc…
Renseignements à la Médiathèque de Corps

CINE VADROUILLE

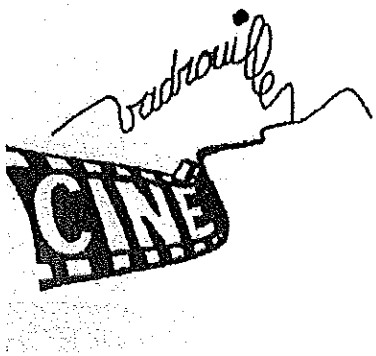

Quelques errata se sont glissés dans l'article paru dans le Petit Corpatus N°179. Le texte qui suit est l'original fourni à la Maison du Tourisme, ou les passages incriminés sont repérés.
(PLUS GROS CARACTERES EN GRAS, EN ITALIQUE ET SOULIGNES.)

DES NOUVELLES DU CINEMA

Montrer 6 films en une semaine dont 4 à Corps en juin dernier, mobilisa notre petite équipe de bénévoles à un niveau qui frisa parfois la rupture de charge. Mais quel plaisir d'œuvrer à cette deuxième édition de CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE, de recevoir nos invités et de partager avec vous, spectateurs fidèles, ces moments intenses de cinéma.

MONSIEUR N. fut le premier film montré de cette série qui, faut-il le rappeler, ne faisait pas partie de ce « voyage autour du monde ». La présentation du film d'Antoine de Caunes était organisée en partenariat avec l'association « Route Napoléon en Sud Isère » qui pour la deuxième année organisait « Les Journées Napoléoniennes ». C'est un nouveau partenariat qui s'engage, dont nous ne pouvons que nous féliciter, dont il faudra certainement mieux définir certains aspects organisationnels. Pour ne retenir que le plus caricatural, chacun peut se souvenir de ce que fut la « course aux sièges », la salle n'étant équipée que de la soixantaine de chaises habituelles. Profitons-en pour signaler la bonne volonté des différents bars et restaurants qui acceptèrent, le temps de la projection, de dégarnir leurs terrasses. Merci encore à eux.

En ce qui concerne la démarche culturelle qu'est la présentation d'un film dans un tel contexte de roulement de tambours, de marches militaires et autres salves de canons, ce fut un pari intéressant qui aurait pu être abordé d'une manière plus complète si, comme nous l'avions à un moment envisagé, un des protagonistes du film, (il fut question, à un moment donné d'Antoine de Caunes lui- même) était venu nous parler de l'œuvre de création qu'est la réalisation d'un film comme celui là, au delà de sa dimension historique. Nous aurions pu combiner agréablement le « vive l'empereur » de Bruno qui avait accepté de nous dire quelques mots en introduction du film par un « vive le cinéma » non moins enthousiaste.

CINE VADROUILLE AUTOUR DU MONDE

BALZAC ET LA PETITE TAILLEUSE CHINOISE du chinois DAI SIJIE fit l'ouverture de ce mini festival. Nous savons qu'il fut beaucoup apprécié, à tel point, que certains prolongèrent le plaisir en lisant le roman éponyme qu'avait écrit DAI SIJIE avant de réaliser ce film.

Malheureusement la découverte juste avant la projection, que le film était en scope, nous a fait un peu bafouiller dans la mise au point. Encore toutes nos excuses aux spectateurs présents à cette projection. Pour rester dans le domaine de la technique, nous pensons qu'il y aurait lieu d'améliorer les conditions **de visionnement. D'une part en remontant l'écran et en prévoyant** éventuellement des estrades amovibles et démontables pour les derniers rangs. C'est en effet à l'occasion de la projection de films sous-titrés, que nous découvrons (redécouvrons) que le bas de l'écran est peu visible pour les spectateurs de fond de salle.

Après ce petit détour sur les conditions de visionnement (mais il faut aussi parler de ces choses là) revenons sur les films présentés et particulièrement du film tunisien **FATMA**. A l'issue de la projection, le débat avec Khaled GHORBAL, le réalisateur, et Awatef JENDOUBI, l'actrice principale a permis aux spectateurs d'exprimer le plaisir et l'émotion que le film leur avait procuré. Ils soulignaient la délicatesse et la sensibilité avec lesquelles le film abordait ce sujet délicat, au combien universel, qu'est la condition féminine à travers l'émancipation d'une jeune Tunisienne. D'ailleurs, le débat se poursuivit lors du petit buffet qui concluait la soirée. Beaucoup de personnes eurent l'occasion d'échanger avec Khaled et Awatef et chacun pu se féliciter de leur accueil et de leur gentillesse. Ils ont, eux aussi, exprimé le plaisir qu'ils ont eu à rencontrer les spectateurs et les bénévoles de notre circuit de cinéma itinérant.

Les même moments d'échange et de convivialité eurent lieu le lendemain à Chauffayer lors de la présentation du film Respiro de l'Italien Emanuele CRIALESE, que Jean-Claude MIRABELLA, spécialiste du cinéma italien était venu présenter.

Profitons-en pour remercier une nouvelle fois Awatef, Khaled et Jean-Claude de nous avoir fait l'amitié de nous accompagner dans ce voyage autour du monde. Merci à Brigitte Vincent de l'institut Français de coopération de l'ambassade de France en Tunisie, sans qui la venue d'Awatef n'aurait pas été possible.

Merci aussi aux spectateurs qui ont suivi cette manifestation. Leur présence ne peut que nous encourager à continuer pour l'année prochaine. Malgré tout, faudra t-il peut-être s'interroger qu'à la même période, à Corps sont organisées deux autres manifestations importantes, « les journées Napoléoniennes et la Foire aux Livres ». C'est certainement une des raisons de la faible présence de corpatus. Où sont les spectateurs de

Petites Coupures?

C'est certainement la moins mauvaise transition pour aborder le « loupé » de l'avant première du film que Catherine Corsini a tourné l'automne dernier à Corps que nous avions annoncé. La société de distribution avait accepté que nous organisions une avant première le 5 juillet de **MARIEES MAIS PAS TROP**, film que nous avons longtemps appelé **RENEE** (c'était le titre d'origine). Malheureusement nous nous sommes aperçus au dernier moment que personne n'était disponible pour assumer la projection. Nous nous excusons de ce contretemps. Il est possible que pour la rentrée (septembre, octobre?) nous organiserons une projection uniquement à Corps (il n'est pas envisagé de programmer ce film sur l'ensemble des 15 salles) .

Profitons de l'occasion pour signaler que Catherine Corsini et Pascal Bonitzer ont, avec plusieurs centaine d'autres réalisateurs, acteurs et autres protagonistes du monde du cinéma, signé un texte pour soutenir les intermittents du spectacle qui voient leur statut protégeant leur précarité remis en cause.

Les médias en parlent suffisamment pour que chacun ait pu se faire une idée sur la question (1). Rappelons néanmoins que la réforme dont on parle le plus concerne la précarité inhérente aux différents métiers du spectacle (des artistes aux techniciens) qui n'ont pas de contrat à durée indéterminée. Cette précarité était couverte jusqu'ici par un système qui leur garantissait pour une durée de travail de 507 heures en 12 mois le droit aux indemnités chômage pour 12 mois. Dorénavant, ces 507 heures devront être effectuées en **10 MOIS 1/2** ou10 mois selon que vous soyez techniciens ou artistes, pour une indemnisation sur 8 mois.

Dans ce nouveau contexte, ce sont au moins 1/3 des intermittents, les plus fragiles, les moins embauchés, qui vont disparaître.

Pour recevoir des informations vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :
collectif culture@ wanadoo.fr

(1) Lire ou relire l'article dans le N°2792 de « Télérama » du 16 juillet qui décrit fort bien les hésitations et les déchirements des intermittents confronté à la survie d'une profession fort mal connue.

CINE VADROUILLE VOUS PROPOSE

À CORPS SALLE DE LA MAIRIE

Vendredi 26 septembre à 20h 30

Le coût de la vie

Comédie de mœurs
De Philippe le Gauy
Avec Vincent Lindon, Fabrice luchini, Géraldine Pailhas, Isild Le Besco, Lorant Deutsch, Claude Rich

EN OCTOBRE

Les Triplettes de Belleville

Dessin animé au charme pétillant du vieux cinéma d'animation de Sylvain Chomet
ce sera fin de mois, la date n'est pas encore définie

Nous allons essayer d'avoir le film de Catherine Corsini
MARIEES MAIS PAS TROP
Pour le premier week-end de **décembre**

MARCHE DES ARTISANS

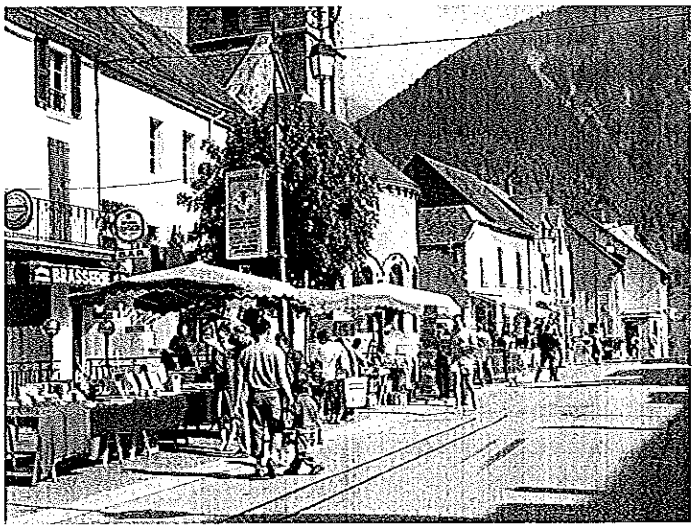

Le 15 août 2003 a été l'occasion d'un marché un peu différent des autres marché d'artisans.

En effet, nous avons souhaité montrer en plus des réalisations originale de nos exposants, les outils, matériaux et procèdes qui ont été à la base de ces réalisations. C'est par l'exposition de leurs méthodes de travail que les artisans invités ont pu montrer au public le métier qui est le leur. Car on oublie bien vite, en voyant des produits finis, quel a été le travail nécessaire à sa conception.

Devant le succès rencontré, c'est avec plaisir que nous renouvellerons cette expérience.

Quoi qu'il en soit, l'association A.C.T. peut d'hors et déjà vous annoncer une exposition des œuvres photographiques de M. Lilian Sabatier courant octobre, dans la salle de la Mairie. Les dates précises seront confirmées ultérieurement.

MONTAGNE AU CORPS
EVEREST 50

L'été dernier,

Patrick Berhault était venu présenter sa traversée des Alpes. Cette année 2003, après ses enchaînements (16 voies) à l'envers du Mont Blanc, il réussit l'ascension de L'EVEREST (le toit du monde, 8850m) dans des conditions pas très favorables avec Everest 50. L'expédition dirigée par Jean-Michel Asselin.

C'est cet exploit et ce voyage lointain que J.Mi nous a raconté avec les somptueuses diapositives de Philippe Rebreyent, le photographe de l'expédition.

J.Mi a organisé cette aventure pour marquer le 50ème anniversaire de l'ascension de cette montagne mythique. Il a voulu saisir cette occasion pour raconter sa passion, la passion des montagnards à monsieur tout le monde. « tant de gens vont écrire des antiennes sur les poubelles de l'Everest, la commercialisation de l'Everest, la déontologie des Everesteurs, tant de gens qui n'y sont pas allés et qui ont le droit de s'exprimer.

Mais si nous, alpinistes, ne sommes pas au banquet des festivités, impossible alors de se plaindre que la montagne est incomprise, délaissée, maltraitée, la montagne n'est pas un poète maudit, il faut que des gens puissent dire sa beauté, il faut pouvoir la célébrer, sans quoi demain, nous écrirons encore que décidément « ils n'y comprennent rien ». Etre sur l'Everest en mai 2003 ne changera pas fondamentalement la nature de la perception. C'est juste une contribution au bonheur de l'alpinisme, au bonheur de la dire. Un bonheur que je m'octroie, auquel je vous invite et dont je vous suis redevable. Comme je suis redevable envers tous ceux qui ont écrit les mots qui ont marqué ma vocation et qui m'ont permis d'accéder à ce privilège immense : « aller en montagne ». Dit JMi.

C'était une très belle soirée.

Le lendemain après un réveil tranquille et paisible une petite virée à l'Obiou était indispensable.

Celui qui a vu les hautes altitudes, l'horizon lointain au Népal et au Tibet a fait arrêter les voitures au col de la Samblue, juste à l'endroit ou la grande tête de l'Obiou apparaît derrière les sapins pour nous dire **« regardez, c'est le plus beau paysage du monde ».**

Lors de la deuxième soirée le thème était centré sur la région de Corps. Le film du Raid 2002, un diaporama sur l'Obiou et un film sur la Salette.

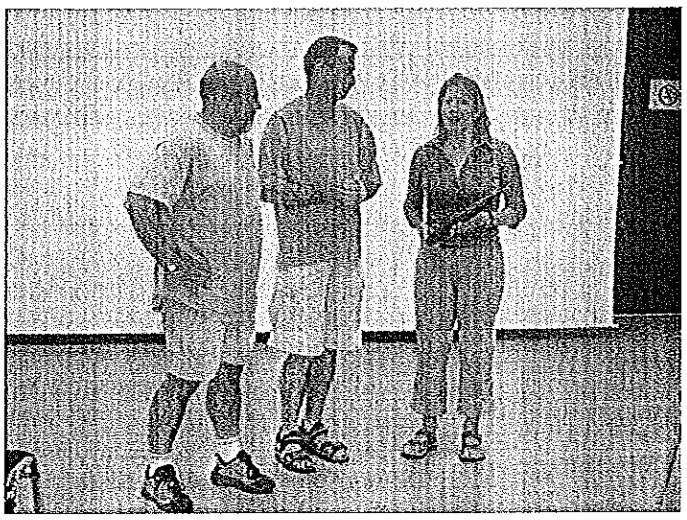

La troisième soirée était proposée par Isabel Levionnois de Mouss Production. Ski extrême, surf, raid x-aventure, sports extrêmes présentés sous forme de clip vidéo (travaux réalisés pour la chaîne M6) : une occasion de découvrir ces sports nouveaux et une jeune fille pleine de talent caméra au poing

14ème NUITS MUSICALES DE CORPS

Pour la dernière session des Nuits Musicales sous la présidence de Mme Francou, nous avons eu droit à un programme d'une grande richesse, qui de plus s'est terminé en apothéose par deux concerts exceptionnels.

Le jeudi 14 août une soirée lyrique, airs d'opéras en duo formé de Marie Zaquine et Stéphanie Chabrand, accompagné au piano par José Arrue

Ces deux sopranos pleines de talents, ont subju-

gué le très nombreux public par la qualité de leurs interprétations tout au long des deux heures de récital.

De nombreux rappels ont salué les trois artistes, et c'est sous un tonnerre d'applaudissements que ce concert s'est terminé.

Le samedi 16 août pour la dernière cette

année des Nuits Musicales, l'orchestre Scordatura sous la direction de Guillaume Vautier, le chœur Val'-Canto nous ont offert une soirée haute en couleurs.

En première partie de soirée l'orchestre nous a interprété avec brio la Symphonie en ut majeur opus 21, de Beethoven.

Après l'entracte les chœurs Val'Canto sous la direction de Marie Pierre Jury, ainsi que les solistes Marie Pierre Jury Soprano, Eric Chorrier Ténor, Bernard Chardon Basse et l'orchestre ont interprété pour nous la Messe Solennelle de Ste Cécile de Charles Gounod.

Le public est resté sous le charme de cet ensemble et ce fut un moment de grande émotion.

C'est sous des applaudissements de plusieurs minutes que cette soirée a pris fin

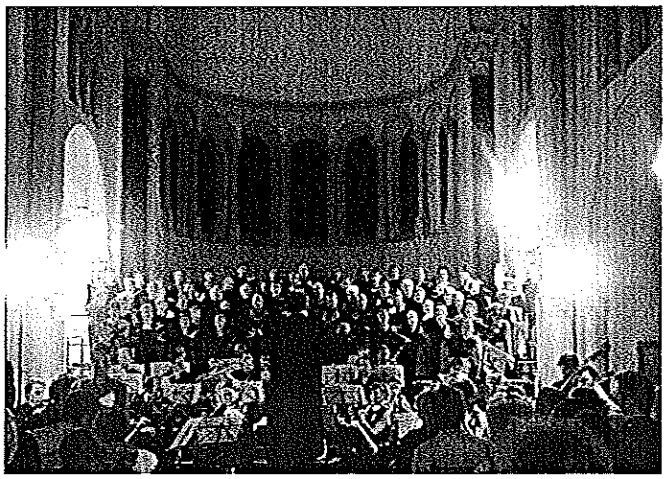

En clôture de ces Nuits Musicales M. Gérard Cardin Maire de Corps a rendu un brillant hommage à Madame Francou pour tout le travail qu'elle a effectué lors de ses 14 années de présidence des Nuits Musicales.

C'est sous les applaudissements chaleureux du public et des artistes qu'il lui a été remis un bouquet de fleurs.

LES SENTIERS DU RAID SOULOISE 2003

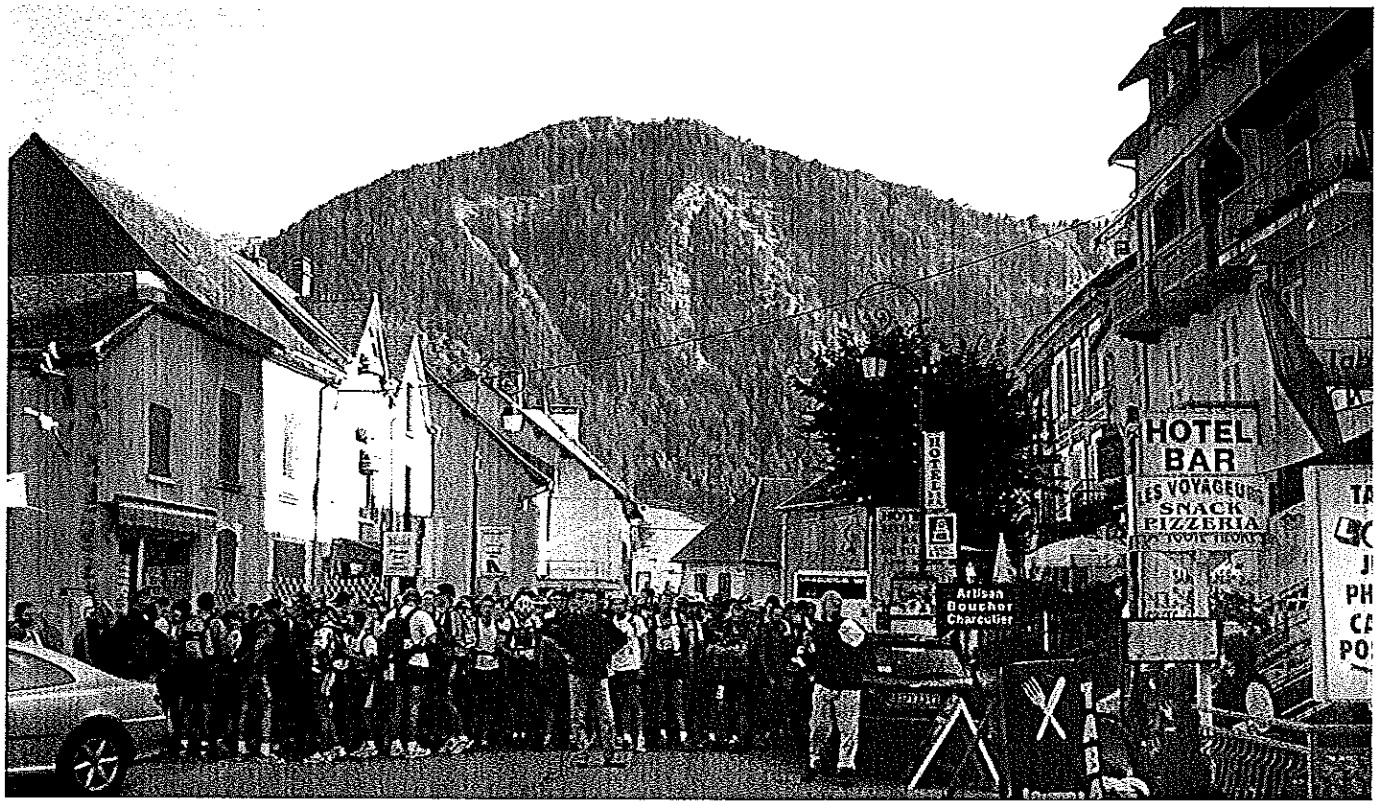

Déjà le 3éme Raid Souloise et quel raid!

Il nous emmène une fois de plus autour du lac du Sautet au pied de l'Obiou avec des épreuves renouvelées.

Les règles de base sont inchangées le boss Hervé

mise sur les disciplines reines : le vtt, l'orientation en canoë, via ferrata, le footing et la surprise : tir à l'arc et une course d'orientation dans le village. Vous devez découvrir 3 balises, une chez Napoléon, une chez Mélanie Calvat, une chez les paysans montagnards d'autrefois.

Les équipes (plus de 80) sont composées de 2 concurrents, soit plus de 160 compétiteurs. Le départ à 9h sur la rue des fossés a été donné par M. Gérard Cardin Maire de Corps .

Bien sûr il faut participer à toutes les épreuves. D'abord du footing jusqu'au pont du Loup, ensuite on enfourche le V.T.T jusqu'à Beaufin, on poursuit en direction de Monestier d'Ambel et de Tardivière pour traverser la Souloise à l'infernet. De là, 700 m de dénivelée par la vallée du Sappey jusqu'à la fontaine des 3 conscrits sur la Samblue. Descente non stop en direction de la via ferrata. Il restera ensuite une orientation en canoë sur le plan d'eau du lac, devant la base nautique et une

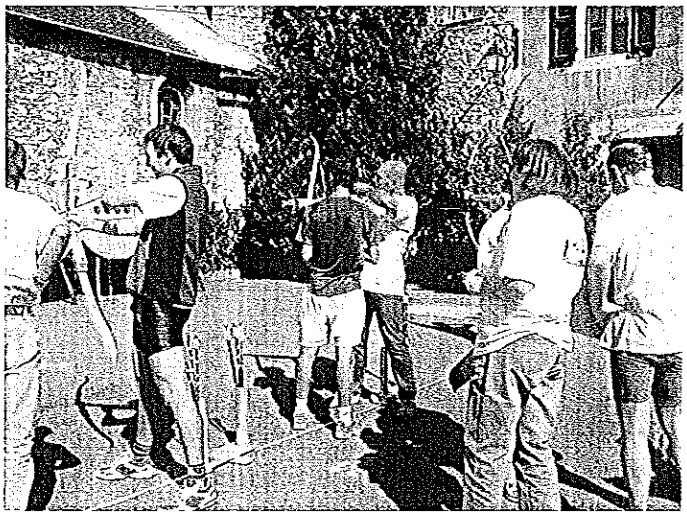

course de côte vers le village où l'épreuve surprise attend les compétiteurs : tir à l'arc et course d'orientation dans le village , histoire de faire savoir à tout le monde que le 6 septembre le Raid Souloise anime Corps. Juste après, il y a le réconfort de la remise des prix à la salle des fêtes et

un gigantesque buffet pour permettre à tous de refaire la course.

Pendant cette remise des prix, la journée fut dédiée à Hervé Ferriere, le grand Amiral du Raid Souloise en convalescence à Marseille. La cinquantaine de bénévoles indispensables à l'organisation d'une telle manifestation a été chaleureusement remercié, tout comme les entreprises, commerçants et collectivités locales qui ont été nombreux à répondre présent au Raid Souloise.

Le rendez-vous est pris pour le quatrième Raid Souloise en septembre 2004.

Partenaires et sponsors

Mairie de Corps
Mairie d'Apres les Corps
Mairie de Beaufin
Mairie de Monestier d'Ambel
Mairie d'Ambel
Mairie de Pellafol
Communauté de Communes
Conseil Général de l'Isère
Snack Bar des Voyageurs
Hôtel de la Poste
Nouvel Hôtel
Boustigue Hôtel
Hôtel du tilleul
Café Cuchet
Distillerie la Salettina
Scierie du Motty
Motty Transport
Beaumont Publicité
Electricité de France
Eau Valecrin
Direction Départementale de l'Equipement
Gendarmerie de Corps

Contrôleurs de courses

Florent et Eva Achim
René Achim
Olivier Baup
Chantal et Serge Bernard
Marjorie Bernard
Nicole Boulanger
Chris Brunerie
Laurent Cardin
Christian Carron
Jean-Paul Castaner
Fabiola et Eric Couhin
Maguy et Jean-Claude Dauphin
Sophie Donnet
Adette Etaix
Louis Gaillot
Jean-Luc Garaud
Valérie Guzzo
Vanessa Krolikowski
Anne L'Azou
Colette et Pascal Magnan
Rodophe Masse
Isabelle Monin
Clément Paulin
Serge Prud'homme
Manu Sambain
Stéphane Sambain
Philippe Skofca

Balisage/assistance VTT

Jean-Claude Sicard
Au Fil du Drac

Guide de Haute Montagne

Stéphane Laurenceau
M. Lavand
Pierre Lablée

Sécurité lac

Action Sport d'Eau
Base Nautique du Sautet

Tir à l'Arc

Les Archers Murois

Ambulance

La Motte Ambulance

Médecin

Gérard Cardin
Mme Christelle Fabre

Location Canoë

Base Nautique de Longeville

Transport VTT

Motty Transport
Mairie de Corps

T-Shirt

Société In-Image

Le Raid Souloise est une manifestation de l'Association de Développement Touristique du Pays de Corps

ORGANISATION

Hervé FERRIERE
Valérie CHALLON
Valérie GUZZO
Luc REYNIER
Franck GARAUD
Magali FRANCOU-CARRON

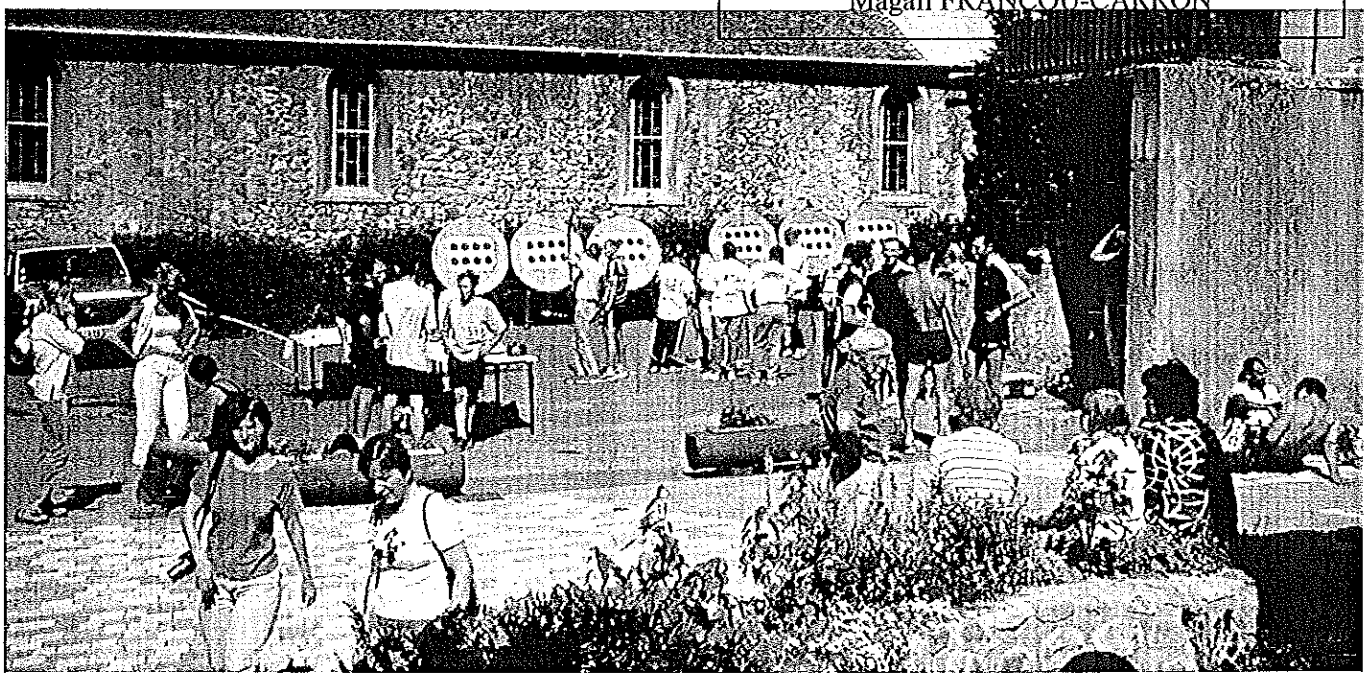

général	temps net	Nom équipe	équipier 1	équipier 2	ville	dossard	femmes	mixte	local
1	4:47:00	BONAVENTURE	FERAUD Kael	LEIGNIER Sylvain	GAP	52			
2	4:50:00	POMPIERS GRENOBLE	CLEMENCON Raphael	PICON Thierry	SEYSSINET	72			
3	4:54:00	TEAM ON/OFF	ESCALLIER Pierre	MAROTTE Emmanuel	GAP	66			
4	4:55:00	SPORT EVENEMENTS	OUVRIER-BUFFET Patrice	FOUQUE Bernard	MARTIGUES	55			
5	4:58:30	COURCHEVEL SPORTS	BERRARD Jean-Christophe	GROSJEAN Christophe	COURCHEVEL	41			
6	5:01:00	Il ne faut pas confondre sousloise et sur l'isère	GONNARD Philippe	PAOLINI François	GRENOBLE	36			
7	5:02:00	LES POCHES CAF ISERE	ALLOUARD David	CHOSSAT Cyril	GRENOBLE	28			
8	5:04:00	THE STEPH-YO'S TEAM	BARTHALAY Lionel	PEZZANI Stéphane	JARRIE	10			
9	5:05:00	ORMIGON	LUCAS Grégory	HAYUM Olivier	GRENOBLE	73			
10	5:06:30	LES MARQUIS DU BARON	SAAD Michel	DUBOCS Bernard	JARRIE	9			
11	5:08:30	TEAM FULL GAZ	DEBRUGES Olivier	MAUCOTEL Bruno	GAP	45			
12	5:08:35	GORET'S RAIDERS	MERLIN Denis	CHOMETTE Eric		43			
13	5:14:00	XTREM AVENTURE	CARRARE Jeremy	HALLOIN David	REMOULINS	33			
14	5:15:00	LES LOUPS GAROUS	ROSAIN Gilles	BREDY Marc	JARRIE	20			
15	5:18:30	BOUFADOU'S TIM	FOLLIET Frederic	MARTIN Nicolas	CORNILLON EN TRIEVES	40			
16	5:20:35	ROYAN RAID AVENTURE 1	ESCALLON Eric	CHENEVEZ James	ST MARTIN D'HERES	31			
17	5:25:00	LES CANARDS QUINQUIN	ROYON Jean-Marc	HOURDEQUIN Christian	ST HEAND	46			
18	5:26:00	CADURCIENS	DEVILLERS Samuel	CHARRE Pascal	SASSENAGE	34			
19	5:27:15	LES BUISSARDINGUES	COULOMB Emilie	ANDREU Boris	FOS SUR MER	23			
20	5:28:00	LES MONTAGNARDS SONT LAS	CLARET Philippe	TREGOURT Claudine	BOURG ST MAURICE	47		1	
21	5:29:05	LES MEME PAS PEUR 1	GIRARDOT Eric	LOYOT Pierre	JARRIE	44			
22	5:30:00	ORIENT'ALP	GILI Bruno	MERMIN Eric	GRENOBLE	70			
23	5:32:00	LES RAMAPIEDS	BONNOT Laurent	COULET François	CLAIX	69			
24	5:36:00	LES TOURISTES	AVENTURIER Bernard	ENOT Thierry	VILLARD BONNOT	51			
25	5:39:00	LES T'EN FAIT TROP	DABONOT Eric	HIRARDOT Franck	GAP	19			
26	5:41:00	PIRATCHU	NAUBRON Jean	FABRE Gilles	MEYREUIL	39			
27	5:43:00	LES RIDERS VIFOIS	RAMSTEIN Maxime	PARROT Sylvain	VIF	82			
28	5:43:30	LES CORPATUS	GARAUD Jacques	MATHIEU Bernard	CORPS	15			1
29	5:44:30	VERSANT DU SOLEIL	LEPAULARD Sébastien	PELLICIER Christel	GIERES	61		2	
30	5:44:30		BEREZIAT Laurent	LEMERCIER Arnaud	LA MURE	29			
31	5:50:00	SI JE TOMBE TU TOMBES	RAVOT Dominique	VANDENHECKE Nicolas	MEXIMIEUX	56			
32	5:50:10	LES 2 1	CORMONS Philippe	RUELLE François	PONSONNAS	24			
33	5:51:00	LES PAFS	ST HILAIRE Franck	ANTOINE Laurent	CORPS	75			2
34	5:53:00	LES CYCLONES	SCHWEITZER Julien	GIROUD Pascal	CORPS	13			3
35	5:57:00	LE RUBIS	BARTHALAY Nicolas	VAZQUEZ Philippe	SEYSSINET	76			
36	5:58:00	NUMERO UNO	HAYUM Anne	GILES Vincent	GRENOBLE	74		3	
37	5:59:00	LES VIKINGS	PARRAS Armand	DURAT Eric	JUNAS	6			
38	6:00:00	TRESOR	ICARD Marcel	GADOUT Norbert	VELAUX	80			
39	6:03:00	LES BOFS	GRUIT Patrice	MAJOREL Jean-Yves	MARSEILLE	11			
40	6:05:00	RAID CEDAR	LAURENT Simon	BRUN Yann	SUSVILLE	30			

41	6:05:45	LES COUSINS D'ABORD	JOUBERT Patrick	GARNIER Christophe	PELLAFOL	42			4
42	6:08:00	FUN RAIDERS	ACHARD Cedric	GIRARDON Eric	NIEVROZ	49			
43	6:08:00	LES GAZIERS	PICCHIONI Florian	MAJEWSKI Alexandre	LA MURE	6			
44	6:09:00	BUDVAR	VRSANSKY Juraj	FAUSTINI Jauffrey	PARIS	35			
45	6:09:30	TOUKASSE	D'ADHEMAR Manu	GRANGER Stéphane	GRENOBLE	64			
46	6:17:00	COUSTES-VANEL	COUSTES Michel	VANEL Serge	MARSEILLE	14			
47	6:19:35	LES BOULETS	TALOUD Pierre-Yves	BOISSET Laurent	ANTIBES	78			
48	6:20:00	LES DAHUS	DESIERES Yoann	GOISLARD Thomas	GRENOBLE	10			
49	6:21:00	SERRE-CHE	PEREZ Frédéric	LEJEUNE Stéphane	BELFORT	69			
50	6:21:30	LES MARMOTTES DU GOULOT	BRY Benjamin	LORNAGE Christophe	TALLARD	3			
51	6:26:15	LES POLOS	CHARVET Bernard	AMARD Isabelle	NANTES EN RATTIER	6		4	
52	6:27:00	LES PASSE PARTOUT	BERTRAND Anne-Marie	PLATEL Didier	JARRIE	32		5	
53	6:29:00	LES BOULETTES	SCHEIBLING Eve	MAGALLON Fanny	ANNECY	79	1		
54	6:29:00	LES TABAZUS	DROGUE Olivier	DROGUE Alexandre	VIZILLE	64			
55	6:33:00	LES WALABIS	BALBUSSO Arnaud	NAUBRON François-Xavier	AIX EN PROVENCE	58			
56	6:34:00		FUSTINONI Marie	BELLIN Chantal	PONSONNAS	1	2		
57	6:34:00	JUST'IR	BOISSERENQ Laurent	HOLLER Justine	BRIGNAIS	67		6	
58	6:35:30	LES TRIEPES	DELMAS Richard	RIBET Christophe	AUBAGNE	26			
59	6:36:00	LES VERGERS	PEPELLIN Joel	RIVIERE Nicolas	CORPS	57			5
60	6:42:00	RAID SPIRIT	BERNARDI Phillppe	JUILLAGUET Frédéric	DOMENE	60			
61	6:45:00	T.E.A. PASSEPARTOUT	QUEREBEL Antonio	SPAMPINATO Jean-Pierre	GRENOBLE	65			
62	6:47:00	LES PETITS LOUPS	PIROT Laurent	JOANNAIS Magali	VALBONNAIS	37		7	
63	6:57:00	LES CASERNES	VALLAT Jeremie	COTTIN Julien	PARIS	16			
64	7:02:00	LES TRAOUCS	PORCU Sébastien	COULET Cyril	LYON	17			
65	7:02:00	TALOUD SPORT	TALOUD Jean-François	TALOUD Marie-Eve	VILLARD DE LANS	77		8	
66	7:07:00	LES HOURRAOUS	COTTIN Nicolas	MALAUZET Thierry	COLLEGIEN	21			
67	7:08:00	FCSI 2	CROS Nicolas	MURADOR Régis		63			
68	7:12:45	KARELLIS TEAM	PAGES Isabelle	ALBRIEUX Jean-Luc	HAUTE JARRIE	38			
69	7:16:00		ROGEAT Claude	THELLIEZ Hervé	ST LAURENT DU PONT	53			
70	7:17:00	TITI ET GROS MINET	MONLEZUN Hervé	CHARLES Gelodine	GAP	22		9	
71	7:18:45	LES FILS ELECTRIQUES	BLANCHOT Christophe	PICARD Thierry	VALENCE	4			
72	7:19:00	LES Z'HUSS	HUSS Pascal	HUSS Françoise	LA MURE	7		10	
73	7:24:00		GUILLOT Didier	GUILLOT Gabrielle	PRUNIERES	25		11	
74	7:40:00	BELFORT LAM	BIELLMANN Hervé	DESCOLIS Stéphane	BELFORT	66			
75	7:52:00	LES MARMOTTES ENDIABLEES	GEORGES Alexandra	POITEVIN Michel	GRENOBLE	27		12	
DIS		ALPE D'HUEZ	AMARD Phillippe	YEPES Florence	ALPE D'HUEZ	12			
DIS		CASTORS JUNIORS	CAIZERGUES Martine	CAILLETON Jean-michel	MARTIGUES	2			
DIS		MEM PAPEUR	LECLERC Hugues	CHAPARD Florence	VILLARD DE LANS	60			
DIS		FCSI 1	DUKOWSKI Yoann	MARIE Julien		62			

LES GRANDE ECURIES FONT DES ESSAIS DANS LA REGION

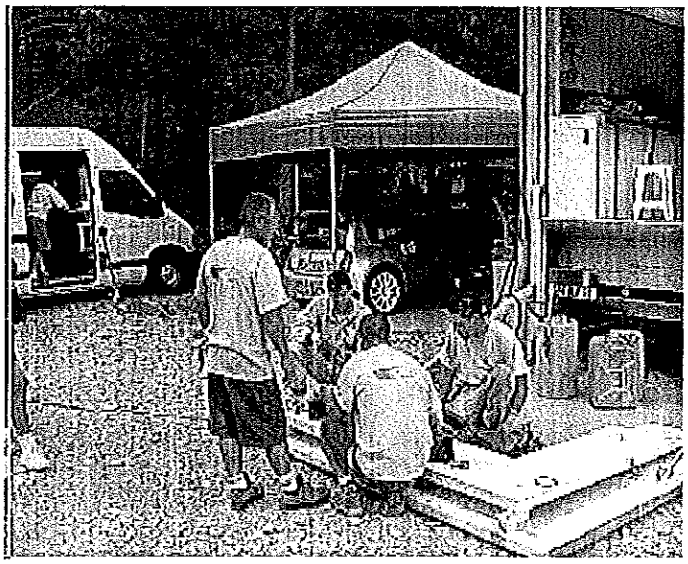

L'écurie automobile Renault est venu dans la région pour faire quelques essais en vu de la saison de rallye 2003-2004. Ce sont des bêtes de courses de plusieurs centaines de chevaux qui ont sillonné nos petites routes de montagne.

REPAS DE QUARTIER

Repas d'été du quartier d'en bas, Grenette, République, grande rue, place aux herbes etc…

Plutôt deux repas pour resserrer les liens des habitants des quartiers. Le premier s'est déroulé le week end du 15 août et nous avons fini les restes et les vacances le 31 août.

A l'année prochaine.

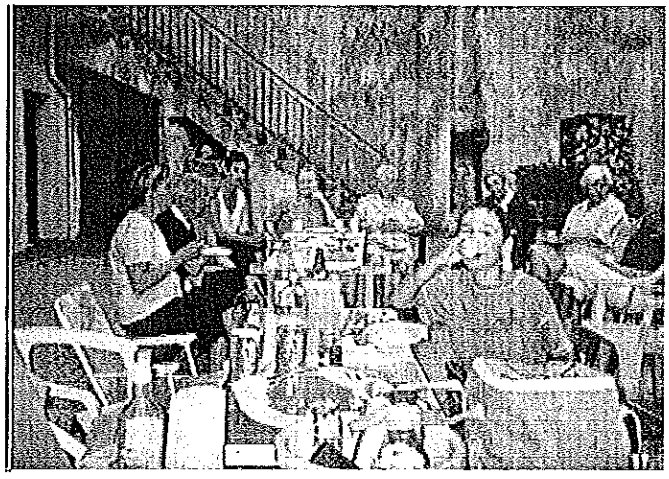

REPAS DU QUARTIER DES GUERAUDS

Comme d'habitude, le 6e repas des Guérauds a été un succès. C'est donc une cinquantaine de personnes du quartier et des rues voisines, résidents et vacanciers, qui ont entouré nos doyennes, Mme Pelissier, Mme Arbouet, Mme Magnan (excusée pour raisons de santé), pour partager un excellent menu qui a pleinement satisfait les convives. (Apéritif – Melon – Tête de veau sauce Gribiche – Salade – Poule Henri IV et sa garniture – Plateau de fromage du pays – et comme dessert, une excellente glace aux marrons réalisée « maison » - Café et digestifs).

Au fil du temps, abandonnée par ses rares habi-

tants, la place des Guérauds, entièrement restaurée, a retrouvé l'ambiance d'un quartier résidentiel. Toutes les demeures sont habitées en permanence et chacun tient à cœur de fleurir balcons et jardins, pour la joie de tous.

Ph. Saillard.

ASSOCIATION RECRE A CORPS

L'association « Recré à Corps » reprend ses activités pour la deuxième année consécutive et invite toute personne à la rejoindre.

Au programme : création, éveil, détente et ambiance chaleureuse.

Cette association a pour but de pouvoir proposer aux enfants des activités, aidés par les créations des parents afin de pouvoir faire des ventes (marché de noël, brocante) et ainsi avoir des fonds pour le renouvellement du matériel et fournitures nécessaires.

La cotisation est de 20€ par famille pour l'année et les activités se dérouleront les mercredis et samedi après-midi (d'autres après-midi ou soirées peuvent être proposées).

Pour tous renseignement, contacter :

Mme Patricia Celce : 04-76-30-03-70
Mme Elodie Descalis : 04-76-30-01-04
Melle Valérie Masse : 04-76-30-03-77
Mme Nadia Chaix : 04-76-30-08-76

Il n'est pas nécessaire d'avoir des enfants pour venir à l'association, et toute personne pourra proposer de nouvelles activités.

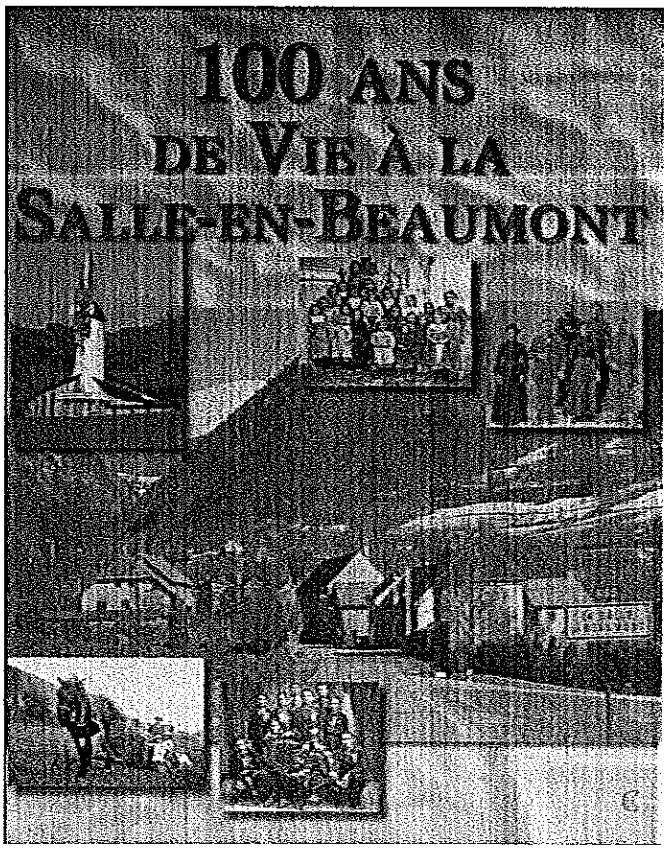

« 100 ANS DE VIE A LA SALLE-EN-BEAUMONT »

De Marie-Noëlle Battistel, Marcel Vieux et François Blanchet vient de sortir.

Cet ouvrage, très complet, traite de la situation géographique de La Salle, ses hameaux, sa population, ses maires, ses écoles, ses églises. Il relate les grandes étapes importantes du vingtième siècle pour le village : l'arrivée de l'électricité, de la poste et du téléphone, la construction de la ligne de chemin de fer, l'arrivée de l'eau à la fontaine puis sur l'évier, la construction du canal du Beaumont. On y parle de la vie quotidienne, des évènements cultuels, des conséquences des guerres, de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, de la vie associative... Un chapitre entier est également consacré au glissement de terrain de 1994. Ce livre, très documenté et avec des photos d'archive inédites, est une mine de renseignements sur l'histoire de ce village.

Il est consultable à la médiathèque St Eldrade et disponible à la vente (se renseigner à la mairie de La Salle en Beaumont).

LE GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA SALLE-EN-BEAUMONT LE 8 JANVIER 1994

Peu après minuit, le 8 janvier 1994, la famille Fouilloud, habitant aux Parajons, est réveillée par une forte détonation. Leur maison craque, des fissures apparaissent sur les murs. Ils fuient alors en traversant plusieurs affaissements déjà apparus autour de la maison. C'est de leur portail qu'ils voient leur maison s'effondrer et glisser avec les terrains environnants. Ils parviennent à rejoindre le village à travers champs, en assistant à la destruction de la maison Ferlat, soufflée puis ensevelie sous l'éboulement, emportant ainsi René et Régine. Leur fils boulanger avait été prévenu quelques minutes auparavant au téléphone : il quitte sa boulangerie mais ne parviendra pas à les rejoindre à temps pour les aider : il est bloqué sur le chemin, la terre coupant la route. Il réussit quand même à prévenir la famille Turc et la famille Gomez, puis redescend au village. Les deux familles se réfugient dans la forêt d'où ils ne seront récupérés que le lendemain par les premières équipes de secours.

Vers une heure du matin, de l'autre côté du village, quatre jeunes sortant d'une soirée s'aperçoivent de la catastrophe : des morceaux de maisons se retrouvent sur la route nationale, et une coulée de terre avance à la vitesse d'un homme qui marche. Les lumières du village s'éteignent brusquement. Ils remontent alors prévenir leurs familles au téléphone et donner l'alerte aux habitants des maisons non encore touchées par la boue. Trois familles peuvent ainsi s'enfuir juste avant que leur maison ne s'écroule. Malheureusement, André et Michèle GALLEGO ne pourront être prévenus à temps. Ils périront sous la coulée de boue qui a déjà recouvert leur maison.

La coulée de boue atteint l'église (vieille d'un siècle) vers deux heures du matin. Elle sera partiellement détruite. Dans les jours qui suivirent l'éboulement, et avant l'évacuation des ruines, certains éléments seront récupérés, notamment les quatre vitraux qui seront ainsi reconstitués dans la nouvelle église, inaugurée en avril 1998.

On voit qu'il y aurait pu y avoir beaucoup plus de victimes, sans le courage et la présence d'esprit de ces personnes.

Très vite, on coupe la circulation sur la route nationale, le maire est alerté. Puis les autorités prennent le relais, définissent le périmètre de sécurité et un plan d'évacuation. Des habitants des hameaux avoisinants sont évacués de la zone à risque et sont regroupés à St Laurent en Beaumont. Les victimes sont secourues. La municipalité et des volontaires sont mobilisés nuit et jour pour assister et reloger les sinistrés, mais aussi ravitailler les équipes de secours et de recherche qui ne pourront que constater la mort des quatre victimes.

Au mois de mars, un rapport du RTM définit les causes du glissement de terrain. Au dernier trimestre 93, les précipitations étaient environ 50% au dessus de la moyenne des autres années. Le sol étant de nature géologique fragile, combiné au fait que les voies naturelles d'évacuation des eaux étaient probablement obstruées, entraînant ainsi une mise sous pression des terrains et leur désolidarisation de la masse rocheuse, la pluie accumulée a, ce jour là, fait glisser la montagne, emportant ainsi la vie de quatre personnes.

UNE MATINEE, UN APPAREIL PHOTO A LA MAIN, DANS LE HAUT BEAUMONT

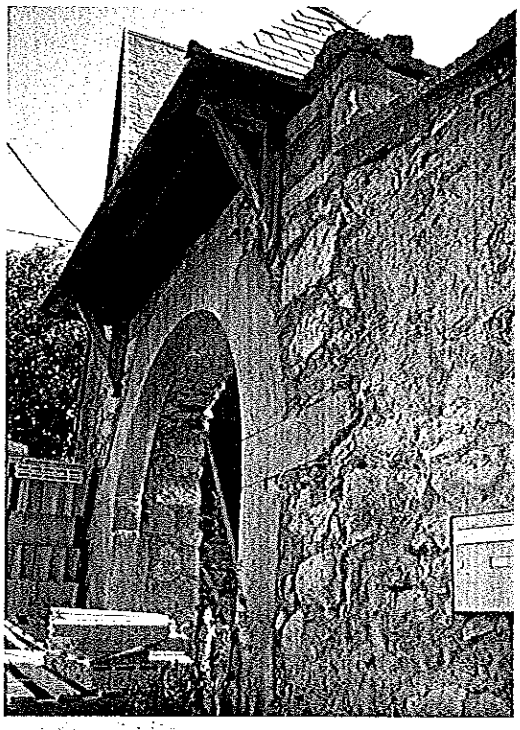

Le regard accroche le Valbonnais, mais les deux pieds sont sur le versant sud de ce haut Beaumont, à la croisée des chemins : parfois montagne, parfois campagne dans une atmosphère de sérénité.

Maintes fois j'ai emprunté cette jolie route qui s'élève dès que l'on quitte la nationale 85. Maintes fois j'ai traversé Saint Michel en Beaumont (1205 mètres) et Villelonge (1215 mètres).

Ces paysages sont fixés à tout jamais dans ma mémoire d'hiver, pour le ski et la raquette, dans ma mémoire de printemps pour le VTT et le footing, dans ma mémoire d'été pour le parapente et la promenade, dans ma mémoire d'automne pour les couleurs, les champignons et la contemplation.

C'est un territoire paradisiaque. Il émane de ce pays une douceur et une sérénité inattendues. Peut-être parce que la vie y est rude. Sans doute aussi parce que les montagnes environnantes sont bleutées du côté sud, douces et légères. Même l'incontournable Obiou (nous sommes ici en face du « Beau Mont ») est un sommet à taille humaine. Nous sommes à 1300 mètres d'altitude, et notre montagne se situe à la hauteur du lieu, elle ne paraît pas démesurée.

Somptueux haut plateau !

Ici le paysage a une force incroyable. L'identité du Beaumont ne serait-elle pas là ? Celle qui saute au visage dès que vous franchissez le col de l'Holme à 1208 mètres, juste au dessus de Sainte Luce. Un cirque immense et pittoresque avec la forêt du Chauvet (1705 mètres) au sud ; la crête de la Scia et son plateau au nord avec l'horizon qui s'ouvre sur les reliefs de l'Oisans : le Coirot et la Grisonnière au dessus de Valbonnais, le Rochail (3028 mètres) au dessus du col d'Ornon.

A l'ouest, le regard se perd sur les dolomitiques falaises des hauts plateaux du Vercors surmontées du Grand Veymont. A l'est, les points culminants de ce haut Beaumont avec Côte Rouge (2015 mètres) et Côte Belle (2027 mètres), barrière d'alpage pour accéder au vallon de La Salette.

La sentinelle du paysage reste malgré tout ce gigantesque monolithe omniprésent, qui joue à cache-cache avec la montagne de Chauvet. Avec cette impression, suivant la position de votre promenade, que la Grande Tête de l'Obiou est posée sur les pentes herbeu-

Christian Charles, enfant du haut Beaumont, est maire de cette haute commune. Il veille sur ses administrés et son inquiétude est grande : la pluie n'est toujours pas à l'ordre du jour.

En direction de la crête de la Sciau (1493 mètres), ma voiture gène. Je m'approche pour la déplacer.

« Bonjour Christian (c'est la maire de la commune !), ça va ? Tu n'es pas au travail ? J'ai vu que tous les champs étaient fanés cette année, c'est très tôt dans la saison !

Je n'ai jamais vu ça ! Tout est terminé. On attend avec impatience la prochaine pluie. Je pense que l'on a actuellement 15 jours de réserve d'eau. S'il ne pleut pas, on ira en chercher à Corps. L'été va être catastrophique pour l'agriculture, et les touristes arrivent.»

L'eau est bien la préoccupation principale du 1er magistrat de la commune en cette année de sécheresse. Cette eau qui vient de Côte Rouge et Côte Belle commence à manquer. Pour en être persuadé, il suffit de regarder la couleur des champs.

On se quitte en espérant que la prochaine tournée de lune nous enverra cette indispensable source de vie.

ses du Chauvet.

Si les falaises du Dévoluy, panorama bleuté du sud, drainent quelques alpinistes, le haut Beaumont est tourné vers un tourisme vert, contemplatif, bon enfant. C'est avant tout un pays agricole, un pays bucolique, le pays de la montagne douce.

On y vient se balader, se ressourcer, profiter du bon air. Saint Michel et Villelonge sont adossés contre le plateau issu de la crête de la Sciau, exposé plein sud pour profiter au maximum du soleil à cette altitude. Ces doux villages donnent l'impression d'échapper aux stigmates du temps qui passe.

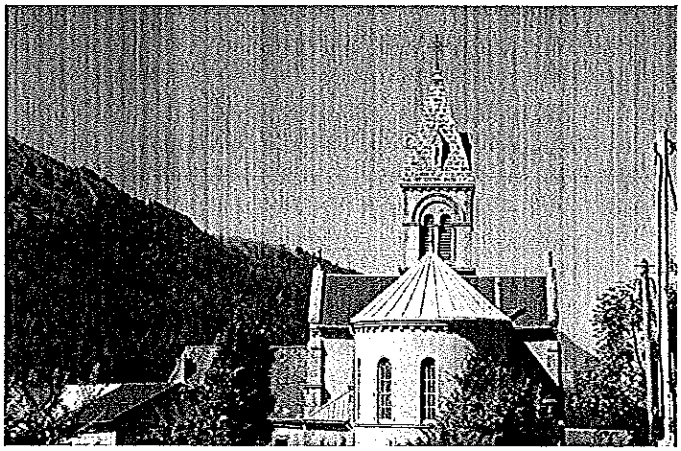

Quand on habite un haut plateau, l'été, c'est très agréable. Mais l'hiver est une aventure tous les jours. C'est le prix à payer lorsqu'on aime son village.

Pierre est à la retraite depuis peu. Si vous avez un moment, parlez lui de la chasse au sanglier. J'ai encore l'odeur dans les narines du dernier civet préparé à l'occasion d'une réunion de footballeurs.

La famille Pellissier, vieille famille de ce terroir. Corinne et Pierre et leurs enfants habitent là haut, travaillent en bas, et gèrent le difficile quotidien de cette vie choisie.

Chez Corinne et Pierre, à Villelonge, la préoccupation est tout autre. On parle de l'actualité du football puisqu'ils s'occupent tous les deux du Football-club Sud Isère. Les activités qui ponctuent la vie se passent souvent en bas. Pour le travail, Corinne est passée de La Mure à Corps dans l'entreprise OSE, et les enfants sont à l'école avec un problème principal : les déplacements...

La vie existe évidemment, vous ne les traverserez pas sans rencontrer quelqu'un pour parler des problèmes quotidiens, et aussi « trinquer » le verre de la rencontre. Les habitants sont toujours restés profondément ruraux. L'agriculture est ici l'activité principale. Tous les champs du col de Parquetout (1398 mètres), jusque dans la ravine du ruisseau de Blache Longe sous Saint Michel, sont entretenus, cultivés, fanés.

L'Alpe, au pied du Colombier (1498 mètres) au dessus de La Bergerie (1640 mètres) entre Côte Rouge et Côte Belle, est réservé aux génisses qui profitent de leurs vacances d'été en altitude pour devenir adulte.

Le paysage, toujours le paysage. C'est de la haute culture. Je pense que les plus grands peintres auraient sans doute succombé au charme de ces drapés façonnés par des générations de paysans cultivateurs, éleveurs ou forestiers, tous grands couturiers, et premiers coloristes de la campagne du Haut Beaumont. Au milieu de tout cela, les deux villages semblent avoir traversé les siècles sans prendre une ride. Quelques maisons serrées autour d'un clocher. De grandes toitures pentues, des tuiles écaillées qui ont remplacé la chaume d'antan. Venez vous enivrer de cette atmosphère paisible. Celui qui y a goûté y revient avec envie de respirer l'odeur des foins, la tiédeur de l'air ou le frais de la bise , en écoutant le chant lointain du clocher de Saint Michel en Beaumont.

Bertrand Félici travaille à Grenoble comme beaucoup. Son attachement, ses racines, le poussent vers Villelonge lorsque le travail le lâche. Il restaure, il rebâtit son patrimoine avec la pensée d'y vivre un jour...

« Viens voir mes travaux, j'ai commencé en mai l'année dernière. Le rez de chaussée est presque terminé, et, d'ici la fin de l'année, je pourrai emménager. »

Je visite les trois sites des travaux qu'il a entrepris. C'est aussi la volonté de tous les habitants de restaurer leur patrimoine. Cela se voit, le village reste habité, un peu plus bien sûr les week-end et les vacances. On a cette sensation que ces multiples travaux permettront à la vie de s'accrocher encore longtemps là haut, tout là haut, sur les hauteurs du Beaumont.

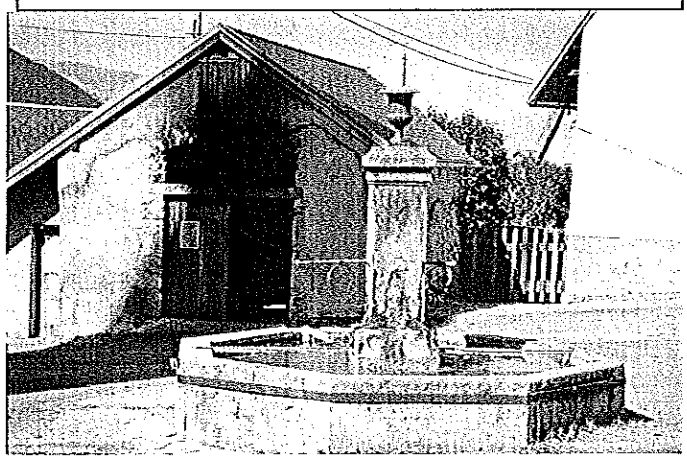

LA TRAGEDIE DU SAUTET DU 16 SEPTEMBRE 1946 VUE PAR LA PRESSE DE L'EPOQUE

CE DOSSIER NOUS A ETE PROPOSE PAR MADAME MOUSSIER ET ELLE NOUS A FOURNI LES ARTICLES DE PRESSE, PHOTOS AINSI QUE SON TEMOIGNAGE.

AU LAC DU SAUTET UNE BARQUE CHAVIRE
15 PASSAGERS NOYES

Corps, le 16 septembre 1945

Une tragédie particulièrement douloureuse vient d'endeuiller les populations de Corps et des environs.

Un bateau à moteur qui assure le transport des voyageurs d'une rive à l'autre du lac du Sautet a coulé en fin de soirée alors qu'il était à peu de distance du bord.

Une vingtaine de personnes avaient pris place dans l'embarcation ; toutes furent précipitées dans les eaux profondes du grand lac artificiel.

Aussitôt, les secours s'organisèrent et dans la nuit qui tombait, les sauveteurs multiplièrent leurs efforts pour tenter d'arracher aux flots les malheureuses victimes.

Hélas, quinze d'entre elles semblent avoir péri dans la catastrophe. Parmi elles se trouvent des femmes et des enfants.

Toute la population de Corps, entourant le maire, celle du Motty, de tous les villages et hameaux voisins est rassemblée sur les rives du lac et participe aux recherches.

Les voyageurs qui sombrèrent étaient des habitants de la petite ville voisine du barrage du Sautet.

A 1 heure du matin, aucun corps n'était encore retrouvé malgré les multiples actes de dévouement dont ceux du personnel de l'usine et du barrage, la nuit profonde gênant considérablement les sauveteurs.

L'enquête n'a pas encore permis d'établir les causes de cette catastrophe qui soulève la plus vive émotion dans la région dont le fameux ouvrage d'art était l'orgueil.

L'effroyable catastrophe du lac du Sautet

LA MORT ATROCE DE VINGT PASSAGERS

Emprisonnés dans la coque d'une embarcation chavirée

La barque surchargée avait coulé à pic

Dix enfants parmi les victimes

Corps, le 17 septembre.

Jamais le lac du Sautet, dans le triomphe de cette fin d'été, n'avait été si beau... Cependant, à nos pieds, dans l'eau trop bleue pour une telle tragédie, 20 cadavres reposent après une épouvantable agonie.

Le drame ?... d'une effrayante banalité : la vedette qui assure le service d'une rive à l'autre a coulé à pic, par 4 mètres de fond, entraînant avec elle dans sa coque de tôle, tous les passagers.

Une dizaine, seulement, purent se sauver.

Telle est l'effroyable catastrophe dont « Le Dauphiné Libéré » seul parmi la presse régionale et française, a pu donner hier un premier compte rendu.

C'était fête, dimanche, au petit village d'Ambel. Pour les gens de Corps, une agréable occasion d'aller rire un brin, danser et trinquer en famille ou entre amis, de l'autre côté du grand barrage fameux, dans les sapins. Et, à la tombée de la nuit, on revenait joyeux, par petits groupes. Le passeur était bon prince. Est-ce là l'une des causes du drame ?... Il entassait son monde dans l'embarcation, chacun se poussait en bourrades faisant jaillir des éclats de rire. Une trentaine de personnes montèrent alors que la vedette pouvait en contenir seulement une quinzaine.

Au départ, un retardataire se présenta, Monsieur Berger : Marinier ! encore une petite place ?

Il sauta sur la plate-forme arrière. Tous les passagers debout trébuchèrent, roulèrent du même côté. Le bateau brusquement, en moins de 10 secondes, leva sa quille en l'air, puis s'enfonça dans le gouffre comme une pierre.

DANS LEUR CERCUEIL DE TOLE

La vedette était une embarcation de haute mer, venant de Sète, une sorte de baleinière en forme de cigare pansu.

Ce type de bateau pouvant étonner sur un tout autre lac, convenait au Sautet, si souvent « brassé » par le grand vent des cimes.

Et si l'on enfermait les voyageurs dans la cabine, c'était par crainte des lames qui parfois auraient balayé le passager empruntant une barque commune.

La structure même de la vedette explique l'ampleur de la tragédie.

Serrées les unes contre les autres, les malheureuses victimes ne purent faire un geste pour se dégager.

Elles périrent asphyxiées dans leur prison qui devint leur cercueil.

Parmi les rescapés, Monsieur Berger, demeuré sur la passerelle, put se dégager avant que le bateau coule.

Le courage et la présence d'esprit qu'il déploya soulevèrent l'admiration : dans l'éclair de la tragédie, il réussit à sauver sa sœur, sa nièce et trois autres naufragés.

Par trois fois, en plongeant, le petit Maurice Bois tente d'arracher sa mère aux flots. Il crève en vain, dans le fond, la cabine à coups de pieds. Un écolier de Vaucanson de Grenoble, Jules Eymard, ramène sur la berge un de ses camarades d'école ; et le marinier, Monsieur Brunet, plonge et replonge jusqu'à l'épuisement.

Ce matin, les équipes de secours de la société « Bonne et Drac », les grandes usines hydroélectriques ont amené leurs gigantesques outils qui tireront du fond la vedette tombeau.

Mais ce n'est que 12 heures plus tard que la plage arrière apparaît, avec dans le fond, 19 corps affreusement agrippés les uns contre les autres, avec des visages aux rictus bouleversants.

On retrouve le chef de la gendarmerie de Corps, sa femme, son fils, la receveuse des Postes et ses deux petits protégés, venus en vacances chez elle, une famille entière de Corps.

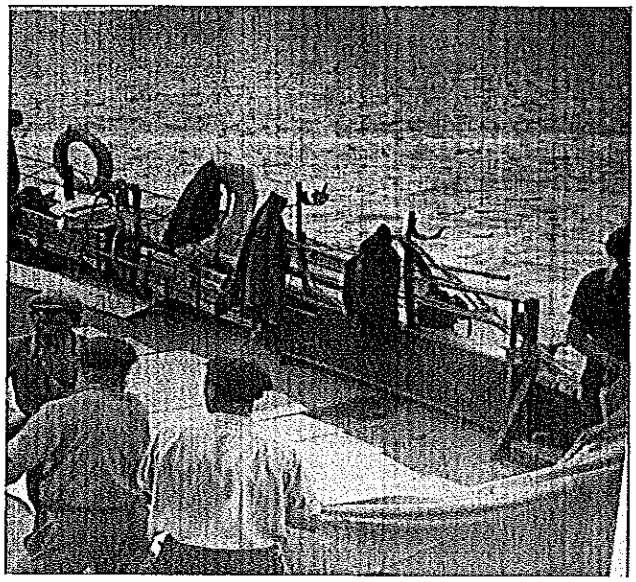

Un cadavre manque, il y a vingt disparus.

Et comme pour achever le tragique de la catastrophe, une maman meurt de saisissement et de douleur, devant les restes de son mari et de son enfant...

L'EPOUVANTABLE TRAGEDIE
DU SAUTET
PARMI LES 20 VICTIMES, 10 ENFANTS

C'est M. Decard, maire de Corps qui, depuis 24 heures, n'a pas quitté la rive tragique, qui dresse le douloureux bilan des victimes.

Toutes sont de la petite ville ou y ont des attaches : Jean Freychet, 15 ans ; M. et Mme Pierre et Charlotte Rabut, 39 et 40 ans, employés à la société Nestlé ; Alphonse Mazet, 15 ans, fils d'un boucher de la ville (sa mère et ses six frères et sœurs avaient pris le précédent bateau) ; Oswald Polentarutti, 36 ans et sa fille Charlotte, 15 ans ; Mme Marthe Rimoldi, née Bois, 35 ans, originaire de Chambéry ; Mme veuve Gabrielle Hostachy, 66 ans, dont le mari est mort accidentellement dans un éboulement lors de la construction du pont du Loup ; le chef de gendarmerie Lugrin, 33 ans, sa femme et son enfant, 3 ans ; le petit Michel Lafont, 11 ans ; Mme Marie Garcin qui laisse 4 enfants mineurs (l'une, Juliette, est parmi les rescapées) ; la petite Nicole Storms, 6 ans (son père venait à peine de la serrer dans ses bras après cinq ans d'exil dans les camps allemands) ; Louis Pellegrin, 10 ans ; Albert Eymard, élève à l'école Vaucanson, 15 ans, fils du facteur du pays ; enfin, Mme Denise Achy, receveuse des postes de Corps ainsi que ses deux petits pensionnaires Madeleine Vincentini et Charles Chainan, 12 et 8 ans, enfants de l'une de ses collègues de Cannes.

MORTE DE SAISISSEMENT

Comme si cette liste ne devait pas être assez longue, on apprenait soudain dans Corps endeuillé que Mme Marguerite Polentarutti, née Pellissier, apprenant la mort de son mari et de son enfant, succombait, comme foudroyée par la douleur... la 21ème victime de ce jour fatal !

LES AUTORITES ASSISTENT AU RENFLOUEMENT DE L'EMBARCATION

M. Reynier, préfet de l'Isère, M. Haegelen, inspecteur général des Forces Hydrauliques, tous les directeurs et ingénieurs des usines et barrage du Sautet, assistèrent, visiblement émus, aux efforts surhumains de tous les sauveteurs pour amener à flot l'embarcation et son fret douloureux.

A la tombée du jour, 24 heures après le drame, 19 corps étaient étendus sur un chalan. Seul celui du petit Charles Chainan manque. Emmanuel, qui plongea jour et nuit pour accrocher les câbles des palans à la vedette plongea encore...

Les voiles du deuil sont tombés sur le lac et, dans la nuit, le chalan vogue vers la rive en ce dernier voyage des morts refusé aux vivants.

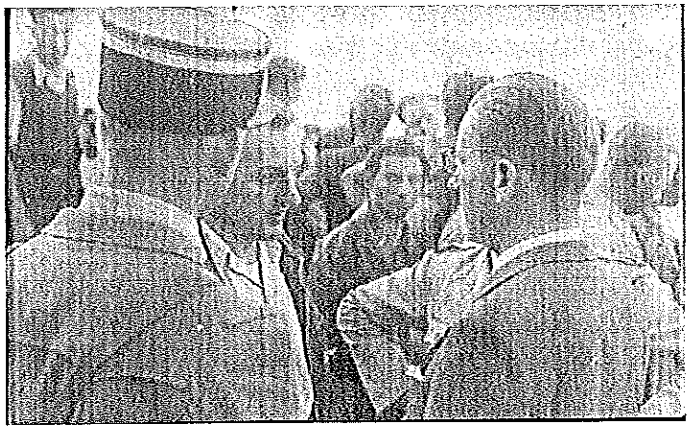

En présence du Préfet de l'Isère, de Mgr Vittoz et d'une foule énorme,

CORPS A FAIT AUX 20 VICTIMES DE LA TRAGEDIE DU SAUTET D'IMPOSANTES FUNERAILLES

Corps, le 19 septembre.

Corps a fait aux victimes du Sautet d'imposantes funérailles. Il pleut. Le ciel lui-même veut s'associer à la douleur du moment. Il semble que les larmes qui coulent d'en haut vont se mêler à celles des humains.

Puis, au moment des obsèques, le soleil paraît. Là-bas, le lac est bleu, gardant toujours le corps du jeune Chainan, la 21ème victime.

Un à un, les cercueils sont amenés par les amis des disparus derrière lesquels viennent les familles éplorées.

Des fleurs, des gerbes, des couronnes, puis les milliers de personnes qui pleurent silencieusement. Les sanglots se mêlent aux notes mélancoliques du glas.

Une gerbe est déposée sur chaque cercueil par les représentants de la société Bonne et Drac ; la gendarmerie de l'Isère sous les ordres du lieutenant Belergey rend les honneurs ; la fanfare de La Mure joue un chant funèbre.

Lentement, le cortège avance vers le jardin de ville où Mgr Vittoz, évêque auxiliaire de Grenoble, donnera l'absoute.

M. Reynier, préfet de l'Isère, le colonel Malraison, gouverneur militaire de Grenoble, le capitaine Aubry, le chef de cabinet du préfet, Me Decard, maire de Corps, Mmes Reynier et Malraison suivent et apportent aux familles leur réconfort et leur sollicitude.

Dans le long cortège, nous remarquons encore MM. Chapouthier, directeur général de Bonne et Drac ; Blein, secrétaire général ; Laronde, ingénieur en chef ; Colombet, directeur ; etc.... ; le capitaine de gendarmerie Raspail ; le lieutenant Belergey ; l'adjudant-chef Plaisse ; l'adjudant Marquet ; le chef Flache, et une grande partie de la gendarmerie de l'Isère ; M. Tardy, adjoint au maire de Corps ; la municipalité ; les sapeurs-pompiers ; toutes les sociétés locales ; M. l'inspecteur des postes, le personnel des PTT ; tous les corps constitués de la ville, les enfants des écoles sous la direction de Mme et M. Coste.

Au jardin de ville, une messe en plein air est chantée, où le clergé est représenté par 15 prêtres. Mgr Vittoz donne l'absoute et adresse aux parents éplorés ses affectueuses condoléances. Me Decard, maire de Corps, dont la sollicitude n'a cessé de se manifester aux familles depuis l'accident dont les 20 cercueils rappellent la terrible tragédie, prend ensuite la parole.

Parlant des 10 enfants si atrocement enlevés à la vie, des mamans, des orphelins, des maris éplorés, il évoque le funèbre bilan d'une imprudence, presque une négligence qui doit inciter les pouvoirs publics à faire respecter les règlements en vigueur.

A 14 heures, une cérémonie protestante eut lieu à l'Hôtel de Ville pour la famille Lugrin, dont l'inhumation aura lieu à St Laurent du Pape. Allocution très élevée du pasteur.

M. le lieutenant de gendarmerie rend un superbe hommage au chef Lugrin et termine en disant : « Vous étiez si unis que Dieu lui-même n'a pas voulu vous séparer dans la mort. »

Journée de deuil et de larmes. Et sur le lac hier encore orgueil de Corps flotte en ce jour un voile de crêpe que la brise agite doucement.

TEMOIGNAGE D'UNE RESCAPEE

Madame Moussier Gabrielle, né Gabert, mariée à un Corpatus : Emile Moussier, mère de 3 enfants, a habité Corps après son mariage de 1938 à 1949, jusqu'à la mutation de son mari à l'usine E.D.F de Champ sur Drac.

Ambel était son pays d'adoption puisque sa mère qui habitait Laragne, l'avait mise très tôt chez des parents nourriciers : la famille Rambaud.

Le 16 septembre 1945 c'était la kermesse à Ambel. A cette époque, il n'y avait pas de voiture. Pour aller faire la fête la solution était simple. Descendre à pied au lac jusqu'à la maison du passeur, traverser la lac avec le bac, monter à Ambel à pied. Le retour emprunte le chemin inverse avec les mêmes moyens de locomotions.

Ce jour là, j'avais laissé mes enfants en bonne compagnie à Corps pour aller seule à Ambel, le pays de mon enfance. Mon mari faisait les 3/8 à l'usine du Sautet.

Apres la fête je fis le chemin du retour en bavardant avec une dame. Nous étions même un peu en retard, comme tout le monde, le passeur y compris.

Le bac n'était pas là. Le passeur avait fait la traversée avec une grosse barque à l'intérieur de laquelle les gens s'entassèrent. J'avais l'impression que personne n'était assis. Pour rentrer, il y avait une porte à deux vantaux difficile à manœuvrer.

La barque pleine, les derniers arrivants autorisés à monter restèrent à l'extérieur. Pour ma part, j'étais debout contre des cuves à coté de la dame qui m'avait accompagné.

La barque surchargée avait l'air assez instable (les gens n'étaient pas tous assis) . Elle démarre et quitte doucement le quai d'embarquement. Il devait être près de 18 heure ce 16 septembre, la pénombre commençait à tomber sur le lac.

Un retardataire arrive en courant. La barque n'est pas assez loin, il peut sauter. Lorsqu'il atterri sur le bord, la barque est déséquilibrée, et aussitôt elle se renverse. Elle se trouvait assez près du bord, mais les portes à vantaux ont empêché la sortie des gens entassés à l'intérieur.

A l'extérieur, nous avons été projeté dans l'eau. Nous étions 7 ou 8 avec une grande majorité à ne pas savoir nager. J'ai bu la tasse trois fois et soudain un monsieur m'a récupéré par la tête et nous a ramené jusqu'à la rive. Je dis nous parce que un jeune garçon m'avait agrippé par le cou.

Sur le bord mon sauveteur m'a donné 2 claques et m'a dit de partir.

Je suis remonté à Ambel complètement affolée, en courant à toutes jambes, à moitié dévêtu, pour avertir les secours et dire à tous ceux que je rencontrais, qu'une catastrophe venait de se produire sur le lac.

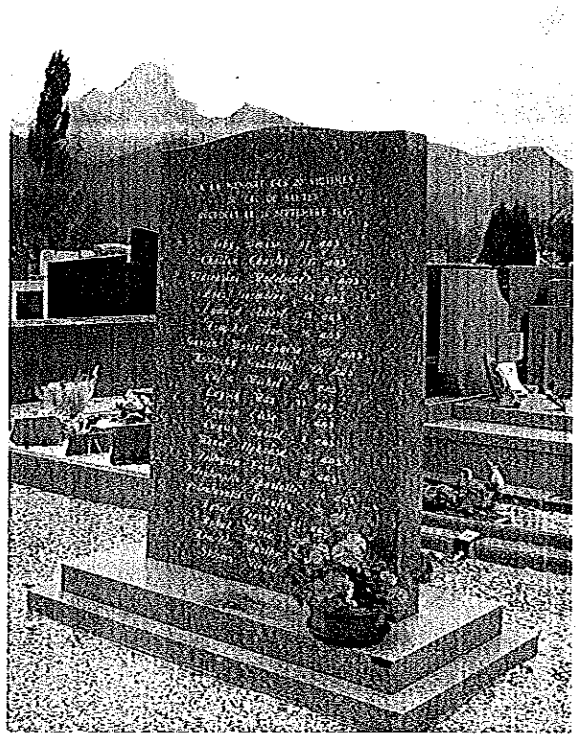

EN 1995
A ETE ERIGE CETTE STELE
EN HOMMAGE AUX VICTIMES
DU LAC DU SAUTET
DECEDEES LE 16-09 1945

Denise ACHY	**47 ans**
Charles CHAILAN	**17 ans**
Madeleine VINCENSINI	**8 ans**
Germaine BOIS	**44 ans**
Albert AYMARD	**15 ans**
Jean FREYCHET	**16 ans**
Marie-louise GARCIN	**50 ans**
Gabrielle HOSTACHY	**66 ans**
Michel LAFON	**13 ans**
Max LUGRIN	**32 ans**
Elise LUGRIN	**34 ans**
Daniel LUGRIN	**3ans**
Alphonse MAZET	**13 ans**
Louis PELLEGRIN	**10 ans**
Charlotte POLENTARUTTI	**14 ans**
Osvaldo POLENTARUTTI	**36 ans**
Pierre RABUT	**44 ans**
Marie RABUT	**39 ans**
Marthe RIMOLDI	**39 ans**
Nicole STORM	**7 ans**

JOURNEE DU PATRIMOINE

A l'occasion des Journées du Patrimoine 2003, les 20 et 21 septembre derniers, consacrées au patrimoine spirituel, l'association **A.C.T** avec l'atelier **Librarii** se devaient de présenter une exposition. Cela a été modestement fait et nous allons ici en résumer le contenu pour les personnes qui n'ont pas pu s'y rendre.

Le patrimoine spirituel est extrêmement important pour comprendre l'évolution de notre civilisation. C'est l'un des vecteurs fondamental de toutes les cultures, et de la notre. Or, les moyens que se donnent les hommes pour permettre à un objet de traverser les siècles sont des plus conséquents…
C'est cet aspect du patrimoine qui nous a intéressé et motivé pour présenter une exposition sur les matériaux et techniques propres aux peintres du XV's. L'exposition était donc axée autour d'un facsimilé d'une peinture flamande du XV° siècle, et des matériaux utilisés à l'époque.

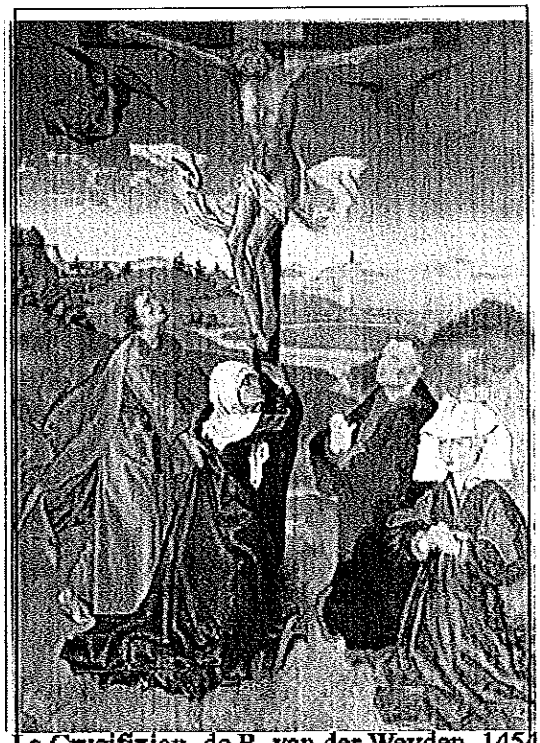

La Crucifixion, de R. van der Weyden, 1454 (en cours de réalisation)

Comment faire en sorte qu'une peinture dure « éternellement » ?
D'abord il faut choisir un support. La toile est à exclure, trop fragile, la pierre n'offre pas non plus une bonne solution…il nous reste donc le bois. Mais on doit choisir un bois bien coupé, bien séché et d'une essence attirant peu les insectes. Pour les flamands ce sera le chêne, ou le hêtre.

Avec quoi va-t-on peindre?
Les pigments les plus solides, bien sur, ceux qui ne fadissent pas, ni n'altèrent les autres matériaux. Et puis, pour représenter l'image divine, on choisira les plus beaux, les plus nobles.
Quels sont-ils ? Nous avons, pour les **bleus** : l'azurite et l'outremer. L'azurite est l'un des rares pigments naturels d'un bleu intense et que l'on trouve assez facilement. De plus, sa préparation est beaucoup plus facile que celle de l'outremer… et moins onéreuse! Chimiquement, c'est un carbonate de cuivre, que l'on trouve dans des mines de cuivre, un peu partout dans le monde, et dans la région (Lyon, Var, Valgaudemar…)
Pour les **jaunes**, les plus usités sont les ocres jaunes et des oxydes de plomb.
En ce qui concerne les **rouges**, on trouve les ocres rouge, le vermillon (fabriqué avec le cinabre, du sulfure de mercure) mais aussi des pigments végétaux tel que la garance ou animaux comme le carmin (petit insecte vivant sur le chêne kermes, d'où son nom).
Les **vert** provenaient du cuivre (résinate), ou de terre verte, mais naissaient aussi sous le pinceau du mélange de l'azurite et d'ocres jaunes.
Les **blancs** venaient du plomb ou de la craie, alors que les **noirs** pouvaient être divers charbons comme , par exemple, celui de noyaux d'abricot.

Les **liants** adaptés à cette technique de peinture sur panneau de bois étaient des huiles (de lin ou de noix), mêlées à des résines comme l'ambre ou la copal. Cette technique crée un film dur et translucide « inaltérable », proche visuellement de l'émail. Les plus gros risques que peuvent subir les peintures flamandes est le jaunissement des résines..!

Nous remercions les Corpatus ainsi que tous ceux qui sont venus nous rendre visite, et nous vous attendons à la première occasion pour une nouvelle exposition.

MAISON DU PATRIMOINE

Installée dans l'ancienne forge et le « bistrot » attenant, la Maison du Patrimoine présente des objets usuels utilisés au 19ème et au début du 20ème siècle, des machine et outils agricoles, une salle de classe, deux expositions : l'une sur la catastrophe aérienne de l'Obiou en 1950, la seconde sur la foret et le bois, une vidéo réalisée par les habitants de Pellafol décrivant la vie quotidienne au début du 20ème siècle.

Contact : 04-76-30-02-47

De la Sculpture du paysage aux premiers habitants du Beaumont

Entre Grenoble et Gap, il manquait un maillon à la chaîne protohistorique. Le voici. Ce n'est pas un trésor mais une simple et irréfutable preuve que les hommes, les Corpatus de l'age de bronze ont apprécié cette région comme ceux des année 2000, (il y a donc près de 3000 ans) et s'y sont installés.

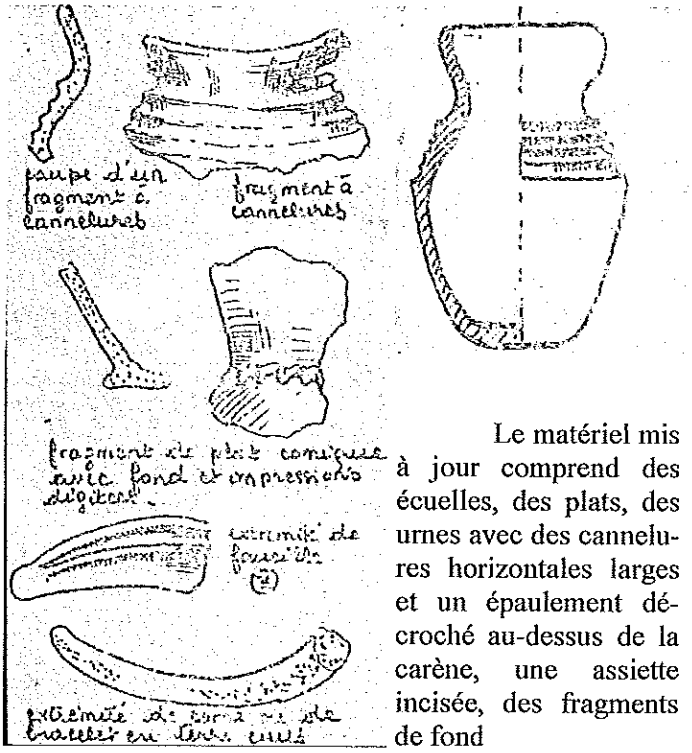

Le matériel mis à jour comprend des écuelles, des plats, des urnes avec des cannelures horizontales larges et un épaulement décroché au-dessus de la carène, une assiette incisée, des fragments de fond

Seule une étude approfondi permettra de déterminer le nombre et la forme exacte des poteries. Les tessons voisinaient dans la pente avec des ossements entre autre de sangliers ce qui n'étonnera pas les chasseurs de Corps.

Les fragments de bronze ont confirmé l'époque du bronze final.

Extrémité de faucille avec double nervure de renforcement, extrémité d'épingle à section carrée, amulette. Cette dernière est extrêmement intéressante puisque découverte non pas dans la pente mais dans la terre comblant les limites de la cabane.

Il s'agit d'un pendentif en tôle de bronze plié en deux par le milieu et représentant le même motif sur les deux faces. Nous avons là, vraisemblablement une amulette pendeloque de type bi lobé dont le thème est connu dans l'Europe entière dés la fin du troisième millénaire. Sans date représente t'elle un symbole mâle ou femelle de la fécondité et de la survie. L'extrême précision du motif incline à opter pour une représentation d'une poitrine féminine. Comment étaient portés ces pendeloques et amulettes? Qui les portaient?

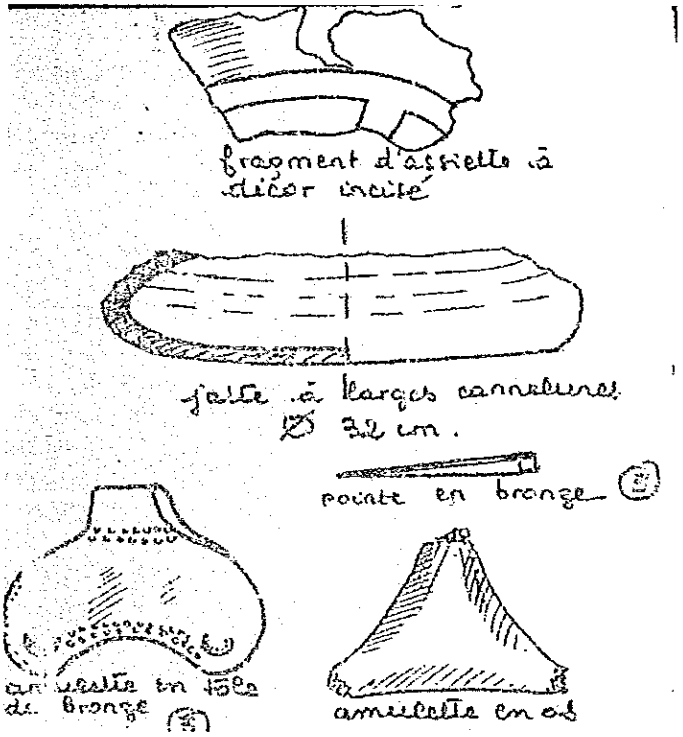

Une autre amulette fut trouvée, en os, parfaitement polie avec encore cet aspect lustré, qu'elle devait avoir autrefois. Elle a la forme d'un triangle équilatéral dont les angles sont brisés. Il est probable que l'un de ces angles possédait un trou de suspension.

Le dernier fragment, mystérieux est en terre cuite assez grossière. Est-ce une corne d'animal, une pendeloque, une extrémité de bracelet?

Lorsque la région est devenue hospitalière , c'est évident des hommes ont pénétré les larges vallées abandonnées par les glaciers. De la lointaine préhistoire, à la cabane du Coin, environ –1000 ans avant Jésus Christ jusqu'à l'époque de nos ancêtres les Gaulois, des tribus ont circulé sur cette voie de communication évidente qui traverse le futur site de Corps. Elles se sont arrêtées, ont installé leur camp facile à défendre sur cette hauteur entourée par deux vallée. Plus tard les romains ont aménagé cette voie qui reliait Grenoble à Chorges, Corps est installé au carrefour de cette voie et de la voie romaine qui menait à « Mansim station » Mens :

et notre village se développa...

POEMES ECRIT ET PROPOSES PAR DES HABITANTS DE CORPS

L'ÉTOILE DES ALPES

EDELWEISS, NOBLE FLEUR, DES PÉRILLEUSES CIMES,
ETOILE DES ROCHERS, SURPLOMBANT LES ABÎMES,
LE GRIMPEUR TE CONVOITE EN SON VIRIL EXPLOIT
AU ROYAUME SACRÉ DE L'AIGLE ET DU CHAMOIS.

IL IGNORE L'OBSTACLE ET FAIT FI DU VERTIGE
CAR IL VEUT À TOUT PRIX CONSERVER SON PRESTIGE.
SI LE ROC, SOUS SES PIEDS, CÈDE ET LE FAIT CHOIR,
IL AURA POUR TOMBEAU L'HORRIBLE DÉROCHOIR.

AU PÉRIL DE SA VIE IL ATTEINT SON TROPHÉE
EST-IL RIEN DE PLUS BEAU QU'UN BOUQUET VELOUTÉ
QU'IL OFFRIRA TANTÔT EN GAGE À SON AIMÉE,
POUR SCELLER SON AMOUR ET SA FIDÉLITÉ,

CAR C'EST LA SEULE FLEUR QUI NE SOIT PAS MORTELLE,
DE NOS PICS PRESTIGIEUX, DE BEAUCOUP LA PLUS BELLE,
ET C'EST UN TALISMAN À NUL AUTRE PAREIL
QU'ON LE CROIRAIT ISSU D'UN RAYON DE SOLEIL.

ALFRED HERTIG

A TOI

A TOI, MONTAGNE, OBIOU, DOMINANTE,
MAJESTUEUSE TENDRE ET RUDE,
IVRE LAC AUX COULEURS CHANGEANTES,
SELON QUE SOUFFLE BISE OU SUD,

L'OMBRE D'UNE BLANCHE CHAPELLE,
RÊVEUSE EN UN SOLEIL CHAUD,
EMBAUME DE SENTEURS NOUVELLES,
LE CHANT DE L'ARBRE OU BIEN L'OISEAU,

OCRE JAUNE SERA LA JONQUILLE,
SOUS LES YEUX CLAIRS DE GARGAS,
UNE AIRELLE AUX LÈVRES DES FILLES,
ENVIE DE TE SUIVRE LÀ-BAS,

BLANC CLOCHER, UNE FLÈCHE D'OR,
AU COEUR D'UN BERCEAU DE NATURE,
JOURNAL, FAROT, J'AIME TON CORPS!
FORTÉ! MÉLODIE QUI RASSURE.

PATRICE BERNARD

Voyage là-haut, derrière chez nous

Le sommet sud des Bans(3670m) le sommet incontournable de la région, le point culminant, le phare, celui que l'on remarque lorsqu'on remonte la vallée, celui qui se met en évidence à coté de ses comparses de la trilogie du fond du « valgo » (Bans, Aupillous, Joceylme), enfin la course à réaliser pour mesurer la vraie dimension du somptueux paysage qui est le notre.

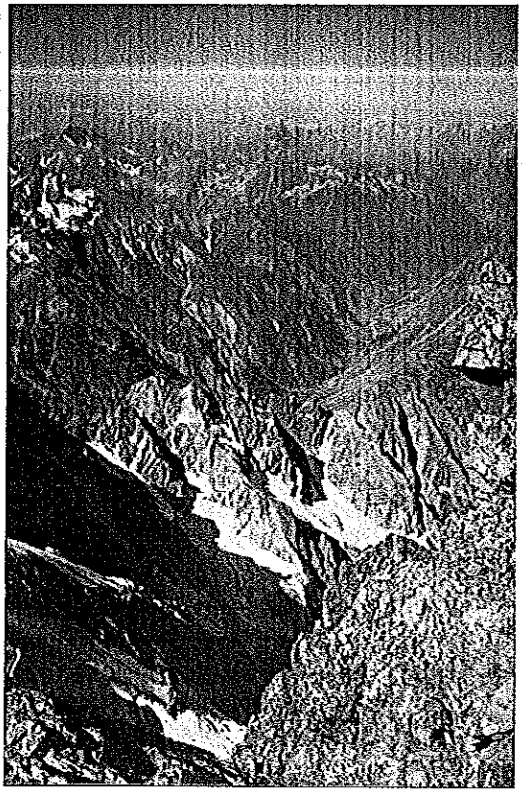

Chaque été je suis épaté par les guides. Ceux que l'on croise entre deux courses dans les refuges. Ils arrivent d'une montagne, ils repartent sur une autre. Il effectuent en une semaine plusieurs fois le rêve annuel d'un alpiniste. Quand notre rêve s'achève, qu'il ne reste que la vallée, les retrouvailles avec les copains : « t'aurais vu ce sommet , une merveille ! » ; le guide, lui, est de nouveau sur la brèche. Il lui faut renouer avec une cordée nouvelle, trouver les mots, trouver la force de faire et refaire des pas déjà faits. On a jamais conscience de l'incroyable amour de la montagne qu'il est nécessaire de vivre dés lors que l'on est guide. Essayez d'enchaîner tous les jours de vos vacances des voies comme on accumule des footings. Essayez un mois durant de conduire tous les jours une cordée sur un sommet ; de partager les soirées en refuge au quotidien ; de vous lever à l'aube et de marcher, grimper, le sac plein et la tête perpétuellement attentive. Le guide a quelque chose de mystérieux, sa force que l'on ne perçoit pas toujours au cours d'une simple course se renouvelle tous les jours. Il est certes payé, mais sommes nous certains que le salaire explique cette vitalité, cette disponibilité, cette attention et cette intelligence de la montagne? Je les vois dans les refuges répondant aux mêmes questions. Je les vois chaque fois avec cette même flamme de l'inquiétude, cette même flamme de la passion. Ils sont là, fidèles à je ne sais quelle mission, sinon celle d'ouvrir la porte des rêves, la porte de l'exceptionnel aux gens simples que nous sommes. Ont-ils la conscience que cette course parmi cent autres va être le centre de toutes les conversations des jours durant dans le salon d'un appartement lointain? Je le pense, car j'ai toujours surpris à l'instant où il faut mettre les crampons dans le faisceau des frontales une attention démesurée, quasi paternelle de la part des guides. La réussite de leur travail tient évidement à la qualité du métier qu'ils possèdent. Il tient aussi à ce sourire discret que transmet celui qui est à sa place, sa vrai place. J'entends déjà les aimables protestations : « c'est pas toujours comme ça. Il y a des jours où c'est dur, où l'envie manque, où la fatigue est trop forte. » C'est peut être vrai. Mais il y a surtout des jours et des jours où sur le chemin de là-haut on perçoit la fierté, le bonheur de guider. Les clients disent « mon guide ». Un possessif qui dit tout du lien créé par la corde et ils avoueraient sans peine quand vient le moment de douter (il existe toujours en montagne), que « celui qui va devant » leur apporte le goût de se dépasser, de grandir, de ne pas se mépriser. Dans les documents officiels, on pourra toujours réduire les guides à de simples acteurs de l'économie touristique, on n'oubliera jamais que la haute montagne leur appartient, qu'ils ont légitimité et obligation de la protéger pour la seule raison qu'ils sont les rares à pouvoir nous inviter. Quel festin la montagne!

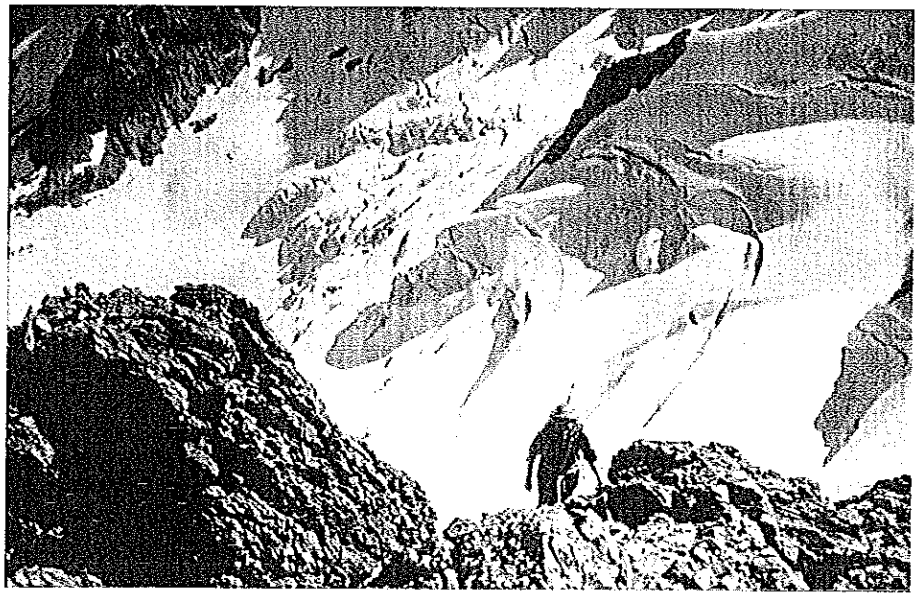

Jean Michel Asselin

Regardez en bas sur chaque versant en arrivant au sommet, le spectacle se savoure. Photo du haut vers l'ouest, on domine les Aupillous et ses glaciers, la crête de la Chauvetanc. Cette crête se trouve presque dans l'axe de la vallée du « Valgo » et dans cette axe au bout, au fond à droite de la photo il y a l'Obiou. Photo du bas vers l'est, la voie normale et une vue aérienne sur le glacier de la Pilatte.

Voyage là-haut, derrière chez nous

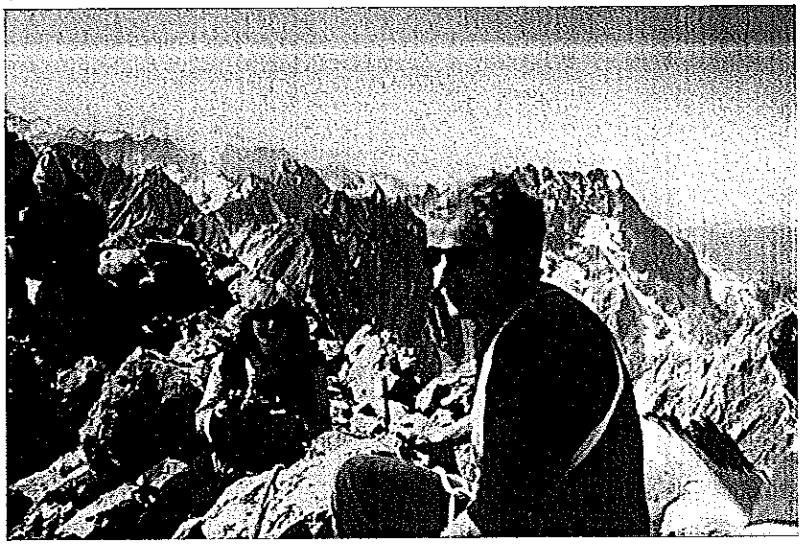

Les Bans 3670m, montagne superbe qui domine trois vallées, le Venéon, la Vallouise et le Valgaudemar. C'est aussi le point culminant de notre région. Sa face ouest, versant « Valgo » est une face extraordinaire, haute de près de 1200m, dressée au-dessus du vallon sauvage de la Condamine. La complexité de sa face avec des glaciers, des couloirs, des cheminements à trouver avec un retour soit par les arêtes, soit par la voie normale du coté Pillate font de la voie normale un monument de la haute montagne. Elle est très peu parcourue, non pas à cause de la difficulté technique (peu difficile!!) mais surtout à cause de l'engagement (grand beau temps exigé).

Au sommet sud, le regard tourné vers le Sud dans l'ordre au premier plan : les Aupillous en bas à droite ensuite le Jocelme et le pic de Bonvoisin. Au fond le Sirac.
L'horizon de ce très haut belvédère est hérissé de sommets. On a vraiment l'impression d'être au-dessus du monde.

Il y a bien dix ans j'avais écrit un édito un peu provocateur « Les alpinistes mentent-ils? »
Ce texte m'a valu un clin d'œil plutôt drôle d'un observateur du monde de la montagne (sociologue, par ailleurs) , Jean Olivier Majastre qui répondait à ma question sur le mode « tout le monde ment même monumentalement ».
Peut être dans un futur proche les alpinistes qui vont là où les témoins sont fragiles (l'altitude par exemple) devront-ils porter des cameras « embarquées » histoire de suivre leurs faits et gestes? Les camps de base se prêteront avec délice au psychodrame somme toute traditionnel et enfin nous verrons si à l'approche du ressaut Hilary Monsieur le meilleur ne fait pas un croc-en-jambe à Madame la moins pire, histoire d'être le premier au sommet. Chose à laquelle je ne crois évidemment pas puisque la montagne est un haut lieu de vérité et de rêve.
« C'est vérité même en songe ou sévérité mes mensonges », aurait conclu Prévert.

Jean-Michel Asselin

Cette fois, le regard tourné vers le nord, on peut imaginer la longueur de l'arête jusqu'au sommet nord (3662 m) puisqu'il faut près de quatre heures pour traverser ce bastion.
On peut aussi mesurer le travail des glaciers qui ont creusé cette vallée, 1700m plus bas, qui pénètre jusqu'au centre du cirque des montagnes de l'Oisans. Au fond on aperçoit les deux monuments que sont la Meije et le Râteau.

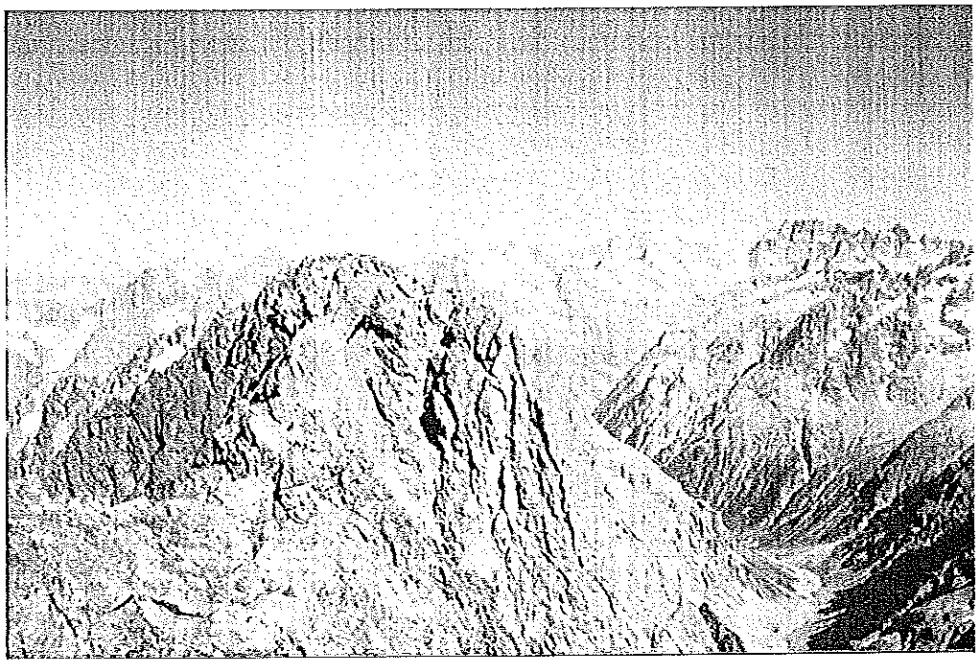

FOOTBALL CLUB SUD-ISÉRE

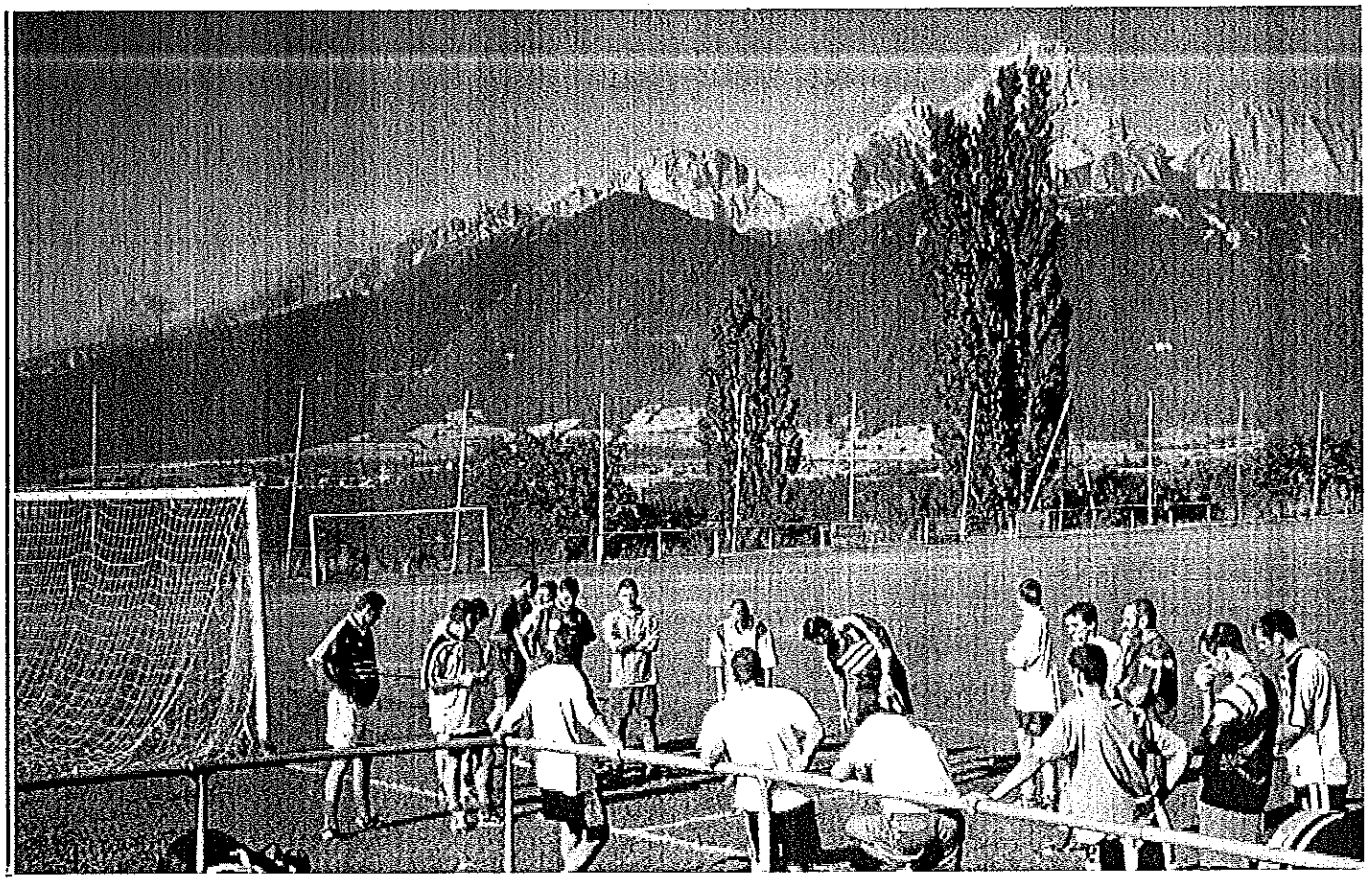

Le dimanche 27 juillet, s'est déroulé le Challenge Baptiste Ducatel. Un tournoi à 7, réunissant tous ses copains pour une journée du souvenir.

Le samedi 9 août, premier stage à Corps des seniors F.C Sud Isère. Malgré la canicule, l'entraînement du matin fut tonique, plus de vingt joueurs y participèrent. Apres le repas de midi, détente au lac et reprise des activités en fin d'après-midi pour profiter pleinement de cette journée de préparation. La saison qui se profile en promotion d'excellence et en 2ème division pour le groupe senior s'annonce dense et sportive.

Le samedi 16 août, nouveau stage d'une journée pour préparer le déplacement à Veynes du dimanche 17 août.

Samedi 23 août, c'est le traditionnel challenge Christian Porcero richement doté par la famille Porcero. Gérard Cardin, maire et Conseiller Général offrait les coupes. L'arbitrage était assuré par les arbitres du F.C.S.I, le dernier match était administré par Fabrice Marchiol, maire de la Mure et président des arbitres du district, qui ne rate jamais une occasion pour revenir sur le terrain de football de Corps.

Le tournoi amical s'est déroulé dans un excellent état d'esprit, nos invités : Notre Dame de Mésage et Vallée de Gresse sont repartis avec de beaux trophées, le F.C.S.I A, et B ont remporté le challenge Christian Porcero et la deuxième place.

L'apéritif monumental offert par le F.C.S.I terminait cet après-midi de football qui marque la reprise officielle des activités footballistiques.

Le matin les 18 ans et les éducateurs se sont affrontés lors d'un mini raid autour de la base nautique, au programme un parcourt de canoë, de V.T.T.

Les premiers sur le podium sont Mathieu Davin et Nour-ddine Badache.

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 l'élite des 13 ans du district de l'Isère sous la houlette de J.C Guillot Magnin, prépare la saison à Corps.

RETRO : PETIT CORPATUS
Numéros : 91 et 92

LA VISITE DES PLOUECOIS

Le dernier week-end d'octobre, le village de Corps a eu la joie d'accueillir un groupe de Plouëc du Trieux, Côtes du Nord, village jumelé avec la commune de Corps, depuis le 19 juin 1988. La Charte ayant été signée ce jour-là par les maires des deux communes et les responsables des comités de jumelage à Plouëc du Trieux, à l'occasion du 20ème anniversaire du club sportif.

Pendant 2 jours, 85 Plouëcois, ont été reçus dans les familles Corpatus, dont certaines se connaissaient déjà, à la suite de visite de la délégation et d'échange des classes de mer et classes de neige.

Un programme varié avait été établi par le comité de jumelage. Le samedi arrivée vers 11 heures, repas dans les familles d'accueil. A 15 heures, visite dans la vallée du Valgaudemar, le soir repas en commun au village de vacances, qui regroupait plus de 180 personnes.

Le dimanche à 10 heures, visite guidée de Corps, à 11 heures, inauguration du passage du Trieux « sous les arcades du nouveau garage de l'hôtel de la poste »portant le nom de la rivière qui traverse la commune de Plouëc.

A cette occasion Christiane et Gilbert Delas propriétaire du garage avaient décoré les lieux et offraient quelques spécialités de leur maison, très appréciées de l'assistance et installé leur Limonaire pour donner un air de musique à cette inauguration. La Municipalité de Plouëc du Trieux offrait la réplique d'un menhir placé sur leur commune, agrémenté d'un Bouzaï à la municipalité de Corps. Les discours d'usage suivaient cet échange avant que toute l'assemblée se retrouve autour de l'apéritif offert par la municipalité.

Dimanche à midi, repas dans les familles et l'après-midi, visite du Sanctuaire de Notre Dame de la Salette ou, possibilité d'aller encourager l'équipe de foot, qui jouait un match de coupe sur le terrain de la Salle en Beaumont, ensuite soirée choucroute au village de vacances.

Le lundi matinée libre et départ à 14h 30 pour la visite du château de Vizille et du musé de la Révolution, avant de reprendre le chemin de la Bretagne, avec un seul regret, pour les uns et les autres : que ce séjour ait été si court.

Dans ce groupe sympathique on notait la présence de M. Yves le Roux, Maire et Conseiller Général de Plouëc du Trieux, de M . Yvan Guezennec, Président du comité de jumelage, de M . Claude Jouanny, 1er adjoint, de plusieurs conseillers municipaux, d'enseignants et de Présidents de différentes associations qui par leur présence ont resserré les liens d'amitié qui unissent ces deux commune. Maintenant, déjà, se prépare la prochaine classe de mer et un séjour des Corpatus en Bretagne.

JOURNEE EN ROULOTTES

Avant de terminer l'année scolaire, l'association Culture et Loisirs de l'Obiou a organisé sa sortie annuelle le mercredi 31 mai, elle a rassemblé une trentaine de participants et le but de la sortie était une journée en roulotte dans le Nord- Isère.

Dés l'arrivée, à Saint Baudille de la Tour, il a fallu étrier, brosser, nettoyer les chevaux avant de les harnacher et de les atteler aux chariots ou aux carrioles afin de les conduire sur les routes avoisinantes avec le pique nique.

Enfants et adultes ont apprécié ce mode de locomotion, ainsi que le calme et le dépaysement. Tous sont revenus enchantés de cette journée « nature ».

SORTIE DU CLUB

Dans le cadre de leur sortie annuelle, les membres du Club se sont rendus à Brignoles (Var) le mercredi 24 mai 1989, pour la visite du parc Minifrance où sur une surface de 2 hectares, sont représentés à une échelle réduite, tous les monuments les plus importants de France. Ce fut un vrai plaisir pour tous les voyageurs.

JARDINAGE

ROSIERS

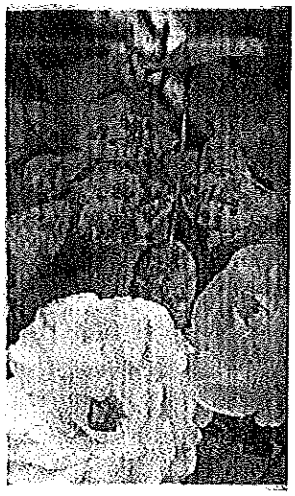

Disposant de rosiers sarmenteux, plantés naturellement au soleil, je poursuis les traitements régulièrement, surtout contre l'oidium, qui se développe rapidement en situation brûlante, le long des murs.

Malgré les traitements, la maladie des taches noires a fait son apparition surtout sur certaine variétés sensibles.

J'enlève bien les feuilles mortes au pied des arbustes et maintiens la protection sanitaire jusqu'à la fin de la période de végétation.

J'enlève les fleurs passées pour bénéficier encore des dernières floraisons à venir.

LEGUMES

Des pommes de terre de qualité.

Il va être temps d'arracher les pommes de terre. Dans le cas d'une attaque de mildiou, fréquent en cette saison, je coupe les fanes au ras du sol ou presque, même si je n'arrache pas immédiatement. Je sais que c'est dans les quinze derniers jours que les tubercules atteignent leur taille définitive.

J'utilise un croc à deux ou trois dents, à la rigueur une fourche à becher.

Je choisis une belle journée sans risque de pluie immédiate et laisse se ressuyer les tubercules sur le sol pendant quelques heures, puis je les rentre dans des clayettes ajourées empilable, dans un garage ou dans une cave dont l'atmosphère n'est pas trop sèche en hiver. Si tel devait être le cas, les tubercules se rideraient, l'air leur empruntant leur humidité naturelle.

POTAGER

Economique, les engrais verts.

Mon potager est trop grand pour mes besoins. J'envisage de laisser des parcelles libres de toutes cultures potagères. Je vais en debut de ce mois proceder, comme en agriculture, à un semis d'engrais vert, par exemple la vesce. Une boite de 1 kilo permet de semer 100m carré. Cette plante aime les sols lourds à Ph élevé. Elle améliore sensiblement leur structure, les rendant plus faciles à travailler. La vesce est une Fabacée, anciennement légumineuse. Elle enrichit le sol en azote, par fixation de l'azote de l'air. Je l'enfouirai par un labour profond, juste avant sa floraison.

AROMATIQUE

Je prolonge le persil

Je prélève quelques touffettes, que je replante dans des pots. Placés sur le rebord de la fenêtre, ils offriront quelques herbes fines au mois de décembre

CUISINE

COMPOTE POIRE POMME CARAMELISEE

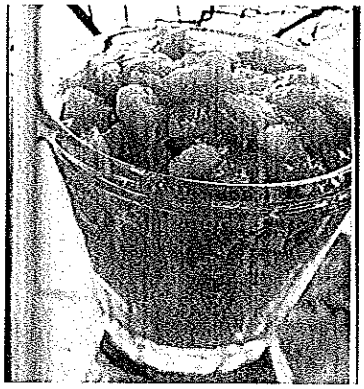

Pour 4 personnes

3 Poire Williams ou comice
3 pommes Golden, Gala ou Reinette
150 g de sucre semoule
1 cuillerée à soupe d'eau
Le jus de 1/2 citron

Pelez les poires et les pommes, évidez les et coupez les en morceaux. Versez les dans un saladier. Ajoutez le jus de citron. Mélangez.

Préparez le caramel : dans une sauteuse à revêtement antiadhésif, faites chauffer à feu vif le sucre et l'eau durant environ 3 minutes, sans remuer, jusqu'à ce que le mélange blondisse. Versez les morceaux de poire et de pomme dans le caramel et mélangez. Laissez mijoter à feu doux pendant 20 minutes, en remuant de temps en temps.

Quand la compote est cuite, versez la dans un saladier ou un compotier.

Cette compote peut se déguster froide avec des laitages comme du fromage blanc ou accompagner du fromage de chèvre. Elle est idéale pour garnir le fond de vos tartes sucrées.

Elle se conserve 3 jours au réfrigérateur dans un récipient hermétique.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

Satine	Fille de Géraldine et Gaël Morel Petite fille de Geneviève et Jacques Morel Arrière petite fille de Paulette et Antoine Franceschini
Khôren	Fils de Audrey Gougeon et Yannick Pasdrmadjian Petit fils d'Eustaquia Della-Vedova et Gaspard Pasdrmadjian

Sincère félicitations aux familles

CARNET BLANC

Le 20 septembre a été célébré, à Clelles, le mariage de Jérôme Prayer et Sylvie Celce, fille d'Arlette Celce

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Gilbert Francou	Epoux de Ginette, père de Daniel, frère et beau frère de André et Maurycette Francou.
Marc Asie	Epoux de Simone.
Suzanne Ibanez	Epouse de Henry, mère de Marie-Hélène et Hubert
Marie Rose Evrard	Epouse de Henry Sadoul, Mère de Laurent et Nathalie, Grand-mère de Léana Sœur de Louis, Jean, Agnès et Simone.
Jean-Claude Celse	Fils de Jeanne Celse.

Nous prenons part à la peine des familles et leur présentons nos sincères condoléances

RELEVÉ MÉTÉO

Relevés: Robert Garaud

Juillet 2003

Moyenne des températures

	2003	2002
Mini	+ 15,8°	+13,5°
Maxi	+ 27,6°	+24,8°

Température la plus basse mercredi 2 : +11,2°

la plus haute lundi 14 : +32,7°

28 journées ensoleillées

24 mm de pluie

AOUT 2003

Moyenne des températures

	2003	2002
Mini	+16,7°	+13,1°
Maxi	+28,7°	+22,6°

Température la plus basse mardi 26 + 13,5°

la plus haute mardi 5 +33,5°

28 journées ensoleillées

26 mm de pluie

Températures relevées sous abri dans la cour de l'école.

PAROISSE ST PIERRE– JULIEN EYMARD

Sous-secteur de Corps

HORAIRE DES MESSES

Dimanche 5 octobre , 9h à Ste Luce

Dimanche 12 octobre, 9h à St Laurent en Beaumont

Vendredi 19 octobre, Corps

Dimanche 26 octobre, 11h Les Côtes de Corps

Prière de consulter régulièrement l'affichage à l'église

PEDICURE

LE JEUDI 23 OCTOBRE

DANS LE PROCHAIN NUMERO DU PETIT CORPATUS

- **Le sanctuaire de la Salette**
- **La montagne de la Salette**
- **Et toutes nos rubriques habituelles**
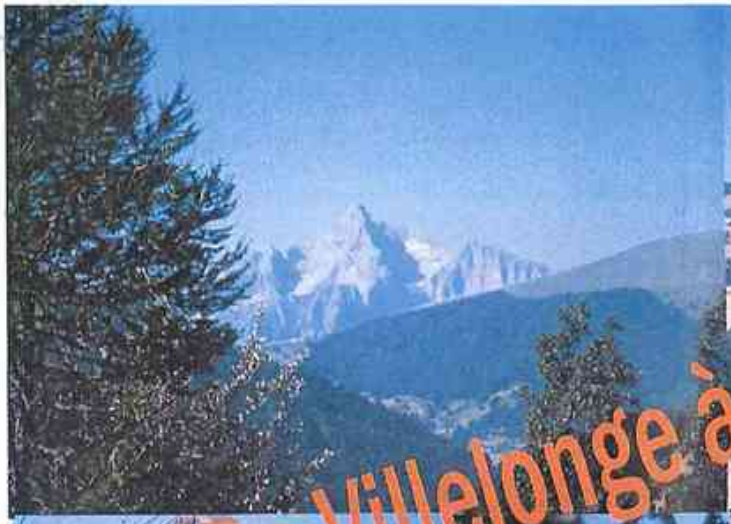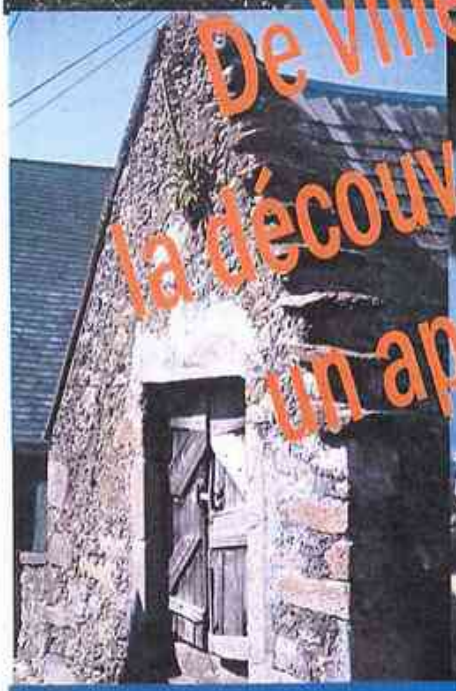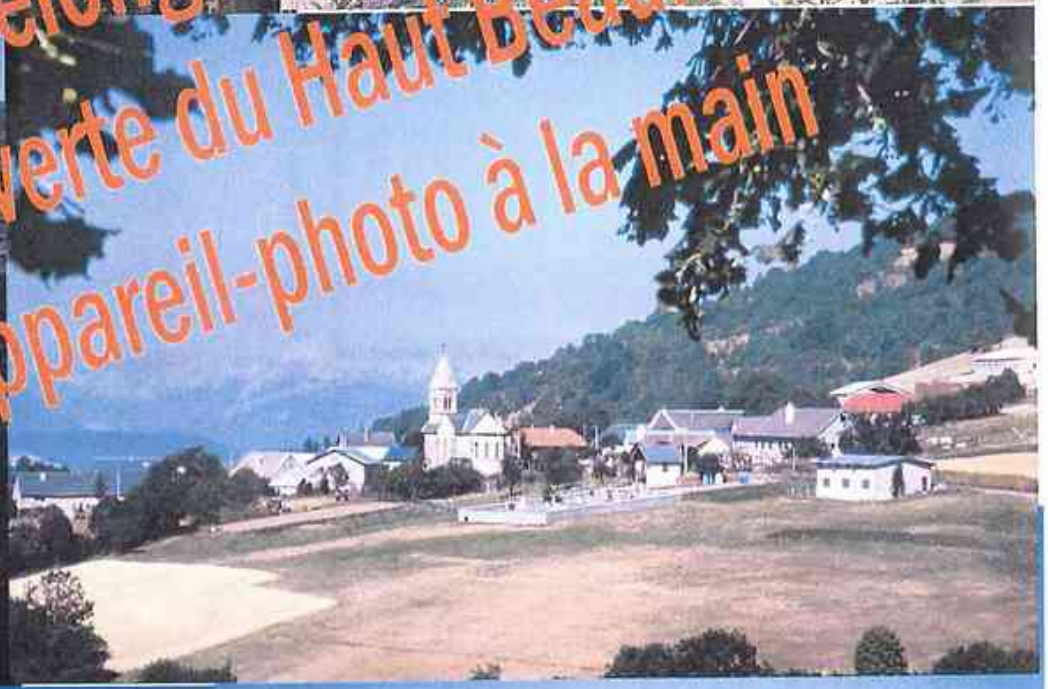
De Villelonge à St Michel, la découverte du Haut Beaumont, un appareil-photo à la main